



Conseil économique et social

Distr. générale
15 février 2006
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Quatorzième session

1^{er}-12 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application 2006-2007

Où en est le développement durable : évaluation de la mise en oeuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21 et du Plan de mise en oeuvre de Johannesburg

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan, mitigé, des progrès réalisés en ce qui concerne les engagements pris et les objectifs énoncés dans Action 21 et dans les textes issus des réunions intergouvernementales ultérieures liées au développement durable, notamment le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg.

C'est sur le continent le plus peuplé qu'ont été obtenus les meilleurs résultats dans la réduction de la pauvreté, lesquels progrès ont dynamisé la croissance dans les pays en développement du fait de la forte demande d'énergie et d'autres matières premières. La situation en matière de sécurité alimentaire de la majorité des pays d'Afrique a pourtant empiré, aggravée par les conflits chroniques ou cycliques, et le nombre de situations d'urgence alimentaire a plus que doublé au cours des 20 dernières années. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, notamment dans les régions les plus pauvres. Si les taux de mortalité des moins de 5 ans ont baissé ces 15 dernières

* E/CN.17/2006/1.

** La soumission du présent rapport a été retardée dans le souci d'y faire figurer une information aussi actuelle que possible.



années, ils demeurent élevés dans bon nombre de pays, tout comme les taux de mortalité maternelle. Diverses initiatives majeures sont menées actuellement en vue de mettre au point et de diffuser des vaccins et des traitements efficaces contre les maladies infectieuses négligées, notamment le VIH/sida mais, assurément, il faut faire en sorte que les pauvres aient plus facilement accès, à un prix abordable, aux médicaments, tout comme il convient de renforcer les systèmes de prestation de soins de santé dans les pays pauvres.

Le bilan en matière de gestion des ressources naturelles est mitigé : davantage de pays ont mis en place des plans de gestion des ressources en eau, la superficie des forêts certifiées s'étend (même si ce sont surtout les zones tempérées qui sont concernées); une nouvelle initiative visant à remédier à la pollution marine et côtière par un meilleur traitement des eaux usées a été adoptée et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants est entrée en vigueur; en revanche, la dégradation des terres et la désertification se poursuivent, les taux de déforestation demeurent élevés, même s'ils ont quelque peu ralenti, les stocks de poissons sauvages s'épuisent et l'appauvrissement des espèces, de l'habitat et de la diversité biologique se poursuit.

L'aide publique au développement (APD) des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a atteint un niveau record en 2005, et elle fait une place de plus en plus grande aux dons. Elle devrait augmenter considérablement au cours des 10 prochaines années, plusieurs pays de l'OCDE approchant de l'objectif fixé de 0,7 % du PNB. On voit se dégager un consensus mondial sur l'efficacité de l'aide, qui privilégie l'appropriation par les partenaires des stratégies de développement, l'adéquation entre le soutien des donateurs et ces stratégies, l'harmonisation des différentes initiatives des donateurs, la gestion des résultats et l'obligation mutuelle des donateurs et des partenaires de rendre compte. De nouvelles initiatives sont prévues pour mettre en place de nouvelles sources de financement en faveur de la lutte contre les maladies pandémiques et de la protection du patrimoine écologique mondial.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	5
II. Élimination de la pauvreté et accès aux services sociaux de base	2–22	5
A. Réduction de la pauvreté et de la faim	2–8	5
B. Accès à l'eau potable et à l'assainissement	9–12	10
C. Protection et promotion de la santé humaine	13–19	12
D. L'éducation au service du développement durable	20–22	16
III. Protection et gestion des ressources naturelles dans la perspective du développement	23–44	17
A. Gestion rationnelle de l'eau, des terres, des forêts et des montagnes	24–31	18
B. Protection des océans et utilisation rationnelle des ressources biologiques de la mer	32–35	21
C. Conservation des ressources biologiques	36–38	22
D. Prévention et atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles	39–44	24
IV. Modèles de consommation et de production viables	45–54	26
V. Moyens de mise en œuvre	55–79	28
A. Expansion et libéralisation du commerce	58–64	29
B. Financement du développement durable	65–79	30
VI. Les défis qui se posent toujours	80–84	35
Tableaux		
1. AVCI perdues en raison de causes liées à l'environnement		13
2. Production aquacole (10 principaux producteurs) : volume et croissance, 2000-2002		22
3. Proportion des zones protégées dans l'intérêt de la conservation de la diversité biologique marine en 1994, 2000 et 2004		24
4. Calendrier pour la réalisation de l'objectif fixé en matière d'aide publique au développement		31
Figures		
I. Taux de réduction de la pauvreté : l'Asie en tête		6
II. Population souffrant de sous-alimentation, 2000-2002		7
III. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans, au Bénin, présentant une insuffisance pondérale, en fonction du quintile le plus pauvre et du quintile le plus riche ainsi que du cadre de vie		8
IV. Situations d'urgence alimentaire par région et par cause première, 1986-2004		9
V. Les situations d'urgence alimentaire et leurs causes, 2003-2004		9
VI. Couverture de l'approvisionnement en eau dans le monde, 2002		11

VII.	Couverture de l'accès à l'assainissement dans le monde, 2002.	12
VIII.	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2000.	14
IX.	Cas de paludisme (pour 100 000) par pays	15
X.	Moustiquaires vendues ou distribuées en Afrique subsaharienne, 1999-2003	16
XI.	Carte comparative des pays en termes de participation à l'éducation pour le premier cycle du secondaire.	17
XII.	Détérioration des sols et déforestation : changement du couvert forestier, 1980-2000	19
XIII.	Superficie de forêts certifiées, 1996-2004.	20
XIV.	Pêche de capture et aquaculture, 1990-2003.	21
XV.	Conséquences économiques des catastrophes de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005	25
XVI.	Flux des investissements étrangers directs en provenance de pays en développement, par région, 1980-2004.	33
Encadré		
	Le déclin et l'extinction des espèces demeurent une grande préoccupation.	23

I. Introduction

1. Le présent rapport dresse le bilan général des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21¹, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21² et du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, dit « Plan de mise en œuvre de Johannesburg »³, à l'exception des questions étudiées dans le rapport intégré sur l'état de l'application correspondant au module thématique du cycle d'application 2006-2007 : l'énergie au service du développement durable, développement industriel, pollution atmosphérique/atmosphère et changements climatiques (E/CN.17/2006/7). Afin de donner au présent rapport une orientation spécifique et d'éviter toute répétition des éléments déjà fournis dans le rapport d'ensemble présenté lors de la session d'examen de 2004 (E/CN.17/2004/2), l'accent a été mis ici sur l'évolution récente et, plus particulièrement, sur les objectifs assortis de délais énoncés dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

II. Élimination de la pauvreté et accès aux services sociaux de base

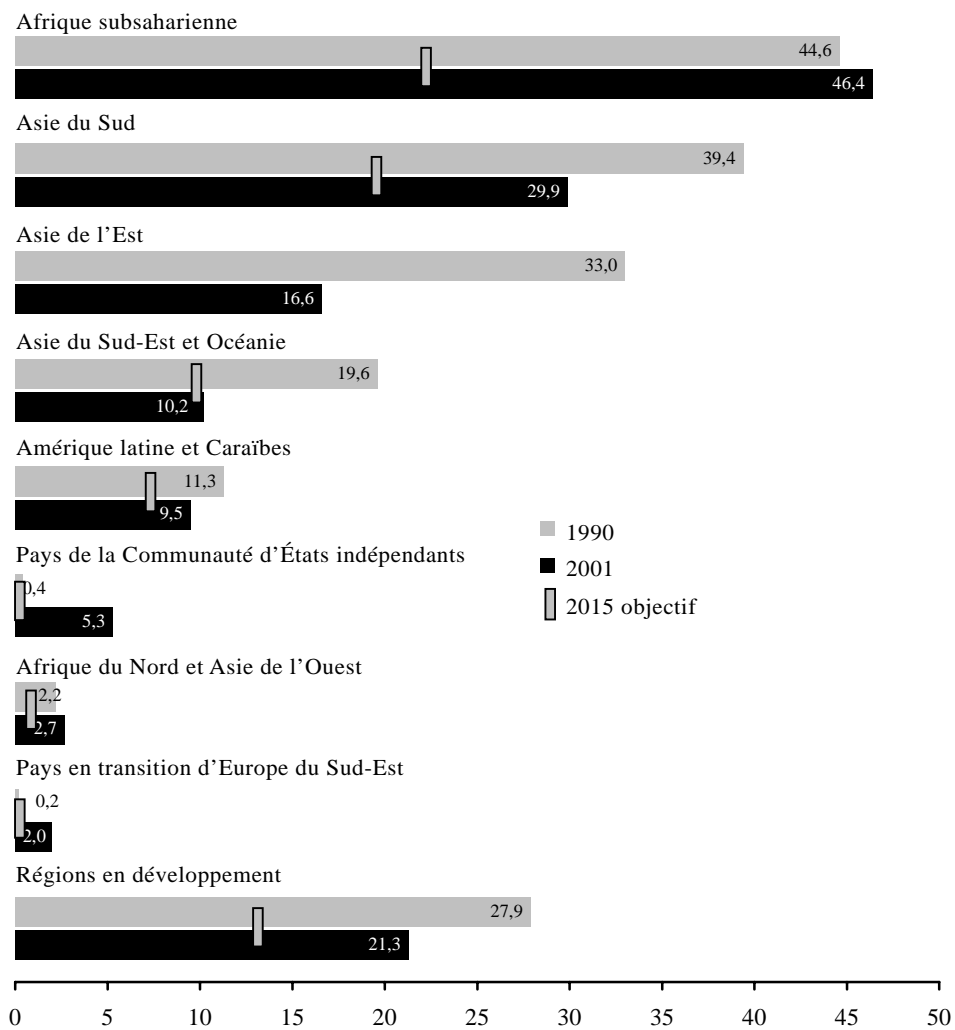
A. Réduction de la pauvreté et de la faim

2. Les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement, lequel consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 demeurent inégaux d'une région à l'autre et à l'intérieur de chaque région. L'Asie présente les meilleurs taux de réduction de la pauvreté, grâce à la croissance économique rapide de la Chine, de l'Inde, du Viet Nam et de plusieurs autres pays du Sud-Est asiatique. Bon nombre de pays de l'Afrique subsaharienne ne sont pas près d'atteindre l'objectif fixé (voir figure D)⁴ : les possibilités de production n'ayant pas suivi l'accroissement démographique, l'agriculture a stagné, et l'épidémie de VIH/sida a entraîné de lourdes pertes en vies humaines, en particulier chez les jeunes adultes se trouvant dans la période la plus productive de leur vie.

Figure I
Taux de réduction de la pauvreté : l'Asie en tête

Proportion de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour – 1990 et 2001

(pourcentage)

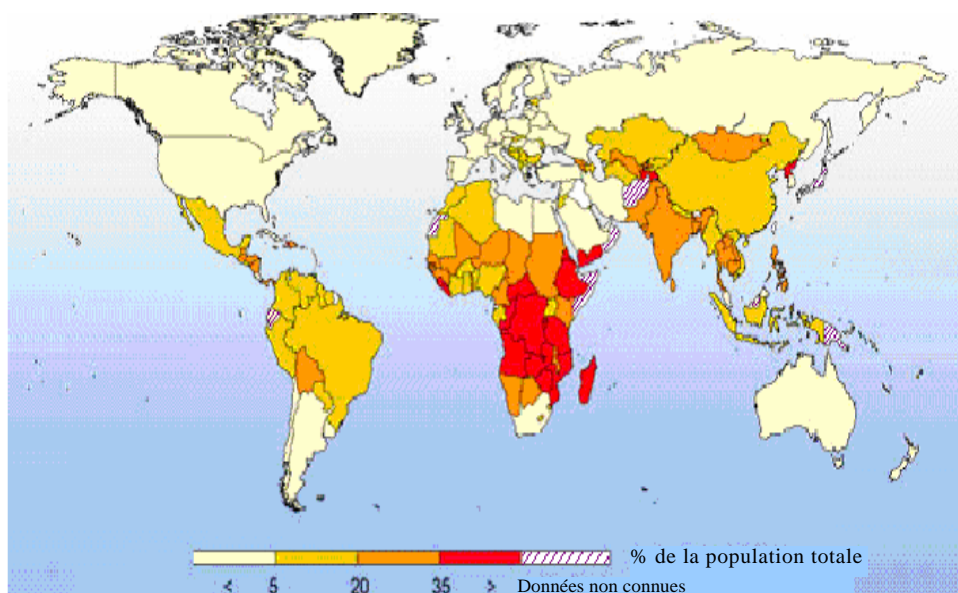


Source : Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2005) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.I.16).

3. La gestion rationnelle et équitable des ressources naturelles et des services que procurent les écosystèmes est capitale pour une réduction durable de la pauvreté. Cette corrélation reflète l'interconnexion cruciale entre la situation environnementale et l'accès aux biens écologiques d'une part, et les moyens de subsistance, la santé, la sécurité et l'autonomisation des populations vivant dans la pauvreté – en particulier les femmes et les enfants –, de l'autre. La majorité des pauvres vivent en milieu rural, où ils tirent la plupart de leurs moyens de subsistance de l'ensemble des ressources naturelles présentes – forêts, pâturages, pêches ou élevage⁵.

4. Concernant la faim, les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) font état, pour la période 2000-2002, de 852 millions de personnes souffrant de malnutrition dans le monde, soit 9 millions de moins par rapport à la période 1990-1992⁶. La proportion d'adultes souffrant de malnutrition dans les régions en développement est passée de 20 % en 1990-1992 à 17 % en 2000-2002, essentiellement en raison des progrès accomplis en Asie de l'Est et du Sud-Est (voir figure II). Dans d'autres régions en développement, et surtout en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, si la proportion de la population souffrant de malnutrition a quelque peu diminué, le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté. En Asie occidentale, la population sous-alimentée a augmenté tant en nombre qu'en proportion. Le même phénomène a été particulièrement manifeste dans les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), où 17 millions d'habitants, soit 23 % de la population, n'ont pas eu de vivres en quantité suffisante pendant la période 2000-2002, contre 11 millions durant la période 1993-1995.

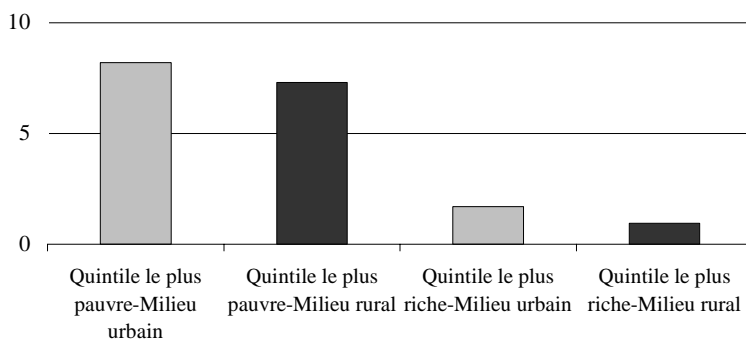
Figure II
Population souffrant de sous-alimentation, 2000-2002



Source : FAO, *Annuaire statistique de la FAO 2004*, vol. 1 (Rome, 2004).

5. La grande majorité des personnes souffrant de la faim dans le monde, se trouve dans les zones rurales des pays en développement. Toutefois, la faim se constate aussi de plus en plus chez les habitants des taudis urbains, aujourd'hui cadre de vie de plus de 40 % des habitants des zones urbaines des pays en développement⁷. Dans certains pays, les 20 % les plus démunis de la population urbaine présentent un taux de malnutrition infantile égal, voire supérieur, à celui des 20 % les plus pauvres de la population rurale.

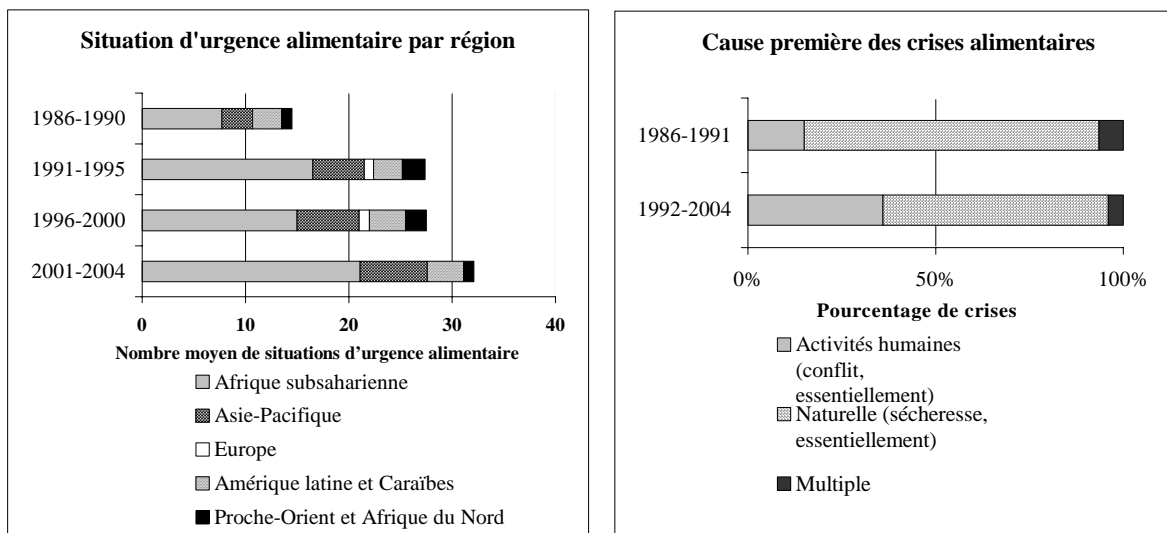
Figure III
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans, au Bénin, présentant une insuffisance pondérale, en fonction du quintile le plus pauvre et du quintile le plus riche ainsi que du cadre de vie



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement mondial*, 2005 (Washington, 2005).

6. Si la faim est chronique en raison de la persistance de la pauvreté dans un grand nombre de pays, il arrive qu'elle soit aussi due à des crises alimentaires consécutives à la sécheresse, à un conflit ou à l'association de ces deux éléments (voir fig. IV). En juin 2005, le nombre de pays confrontés à de graves pénuries alimentaires était de 34, dont 23 en Afrique, 8 en Asie, 2 en Amérique latine et 1 en Europe⁸. La plupart des crises ont persisté sur une longue période, avec une durée moyenne de neuf années. Le nombre de crises alimentaires a augmenté au cours de ces 20 dernières années, passant de 15 par an, en moyenne, dans les années 80 à plus de 30 par an depuis 2000. Le nombre moyen de situations d'urgence alimentaire enregistrées chaque année, en Afrique, a presque triplé depuis les années 80.

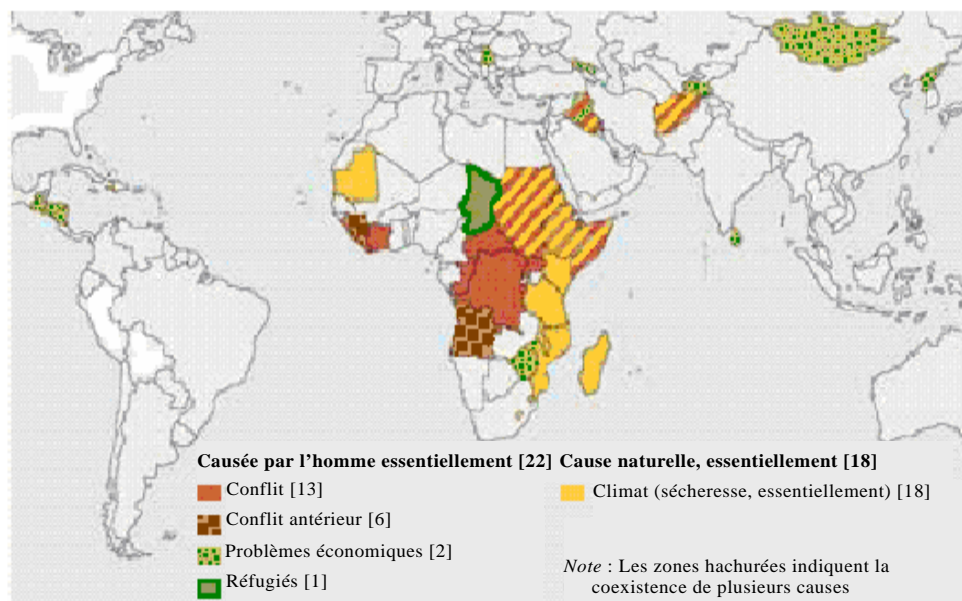
Figure IV
Situations d'urgence alimentaire par région et par cause première, 1986-2004



Source : FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004* (Rome, 2004).

7. La récurrence et la persistance des situations d'urgence en aggravent souvent les effets. Trente-trois pays ont connu des crises alimentaires au cours de plus de la moitié des années allant de 1986 à 2004. Il arrive en particulier qu'un grand nombre de situations d'urgence complexes provoquées par un conflit persistant et dégèrent en crise durable⁹.

Figure V
Les situations d'urgence alimentaire et leurs causes, 2003-2004



Source : FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004* (Rome, 2004).

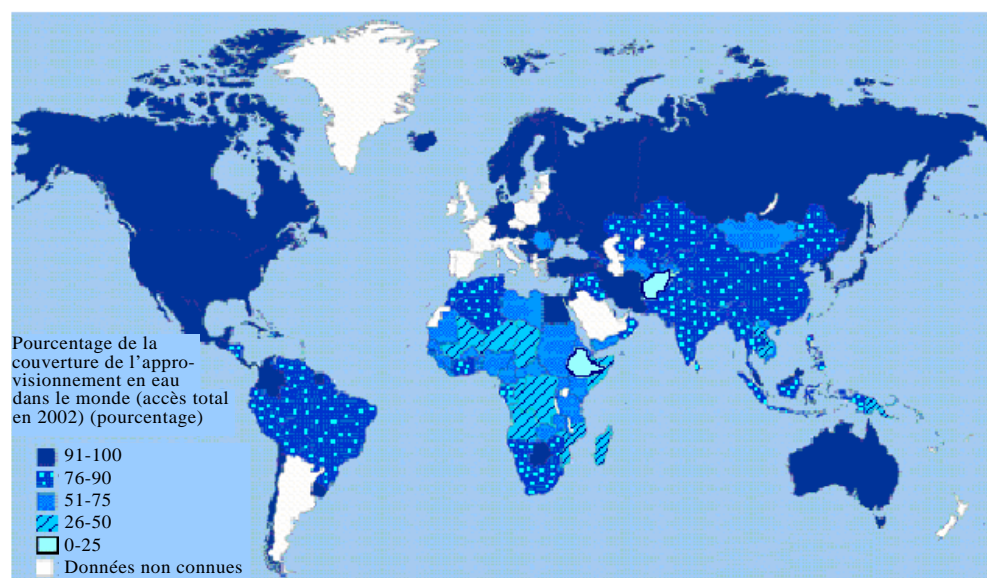
8. Les causes des crises alimentaires ont aussi évolué dans le temps. Depuis 1992, la proportion de situations d'urgence essentiellement dues à l'homme – conflit, échecs économiques, par exemple – a plus que doublé, passant d'environ 15 % de l'ensemble des crises en 1992 à plus de 35 % en 2004¹⁰.

B. Accès à l'eau potable et à l'assainissement

9. Les investissements visant à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement offrent des taux de rendement très élevés, qui les rendent extrêmement attractifs en tant qu'investissement social. Un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement permet de réaliser un gain de temps (on ne perd plus de temps à parcourir de longues distances pour trouver de l'eau) qui peut se traduire par une augmentation de la production économique et de la productivité ainsi qu'une meilleure fréquentation scolaire. La baisse du nombre de cas de maladies hydriques est elle aussi véritablement génératrice de bienfaits. La mauvaise qualité de l'eau et l'absence de système d'assainissement sont responsables de près de 40 % de l'ensemble des pertes en années de vie corrigées du facteur incapacité (AVCI)¹¹ dans les pays en développement, et en sont la cause première en Inde et en Afrique subsaharienne¹². Du fait des économies d'échelle, si l'on investit dans le but de mettre en place un réseau complet d'approvisionnement en eau et d'assainissement, on obtient des coûts d'approvisionnement moins élevés qu'avec des projets de moindre envergure¹³.

10. L'Asie du Sud est la région qui a réalisé les progrès les plus importants en matière d'approvisionnement en eau potable¹⁴ : la couverture y est passée de 71 à 84 % entre 1990 et 2002, l'Inde ayant réalisé les progrès les plus spectaculaires (voir fig. VI). L'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie de l'Ouest ont atteint des taux de couverture en eau potable d'environ 90 %. Les progrès réalisés en Afrique subsaharienne sont également impressionnants : entre 1990 et 2002, le taux de couverture en eau potable de la région est passé de 49 à 58 %. En Océanie, la situation n'a pas beaucoup évolué entre 1990 et 2002, et près de la moitié de la population n'a toujours pas accès à une source améliorée d'alimentation en eau. Cette région est d'ailleurs représentative de la très nette opposition entre monde rural et monde urbain, les taux de couverture y étant respectivement de 40 et 91 %.

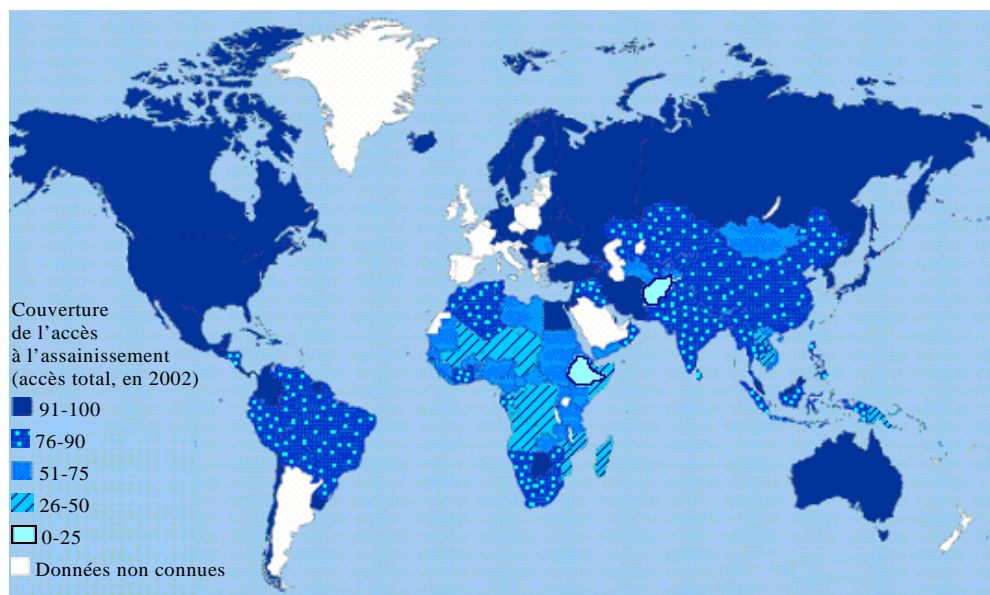
Figure VI
Couverture de l'approvisionnement en eau dans le monde, 2002



Source : Programme commun de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (OMS/UNICEF) de surveillance de l'eau et de l'assainissement.

11. Le taux de couverture de l'assainissement dans le monde est passé de 49 % en 1990 à 58 % en 2002 (voir figure VII). En Asie de l'Est, ce taux a presque doublé, tandis qu'en Asie du Sud, il passait de 20 % à 37 %. L'Afrique du Nord, l'Amérique latine et la région des Caraïbes ont aussi marqué des progrès. Pourtant, on compte encore quelque 2,6 milliards de personnes dans le monde, dont la moitié se trouve dans les pays en développement qui vivent sans avoir accès à un meilleur réseau d'assainissement. Si la situation ne s'améliore pas très rapidement, on ratera d'un demi milliard de personnes près l'objectif du Millénaire pour le développement dans le domaine de l'assainissement fixé pour 2015 et, compte tenu de l'accroissement de la population mondiale, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'assainissement en 2015 pourrait bien être aussi important qu'aujourd'hui.

Figure VII
Couverture de l'accès à l'assainissement dans le monde, 2002



Source : Programme commun de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (OMS/UNICEF) de surveillance de l'eau et de l'assainissement.

12. En mars 2005 était lancée la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie », qui prévoyait notamment la réalisation d'investissements en faveur des pauvres pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement (voir A/60/158)¹⁵, l'exécution de programmes d'approvisionnement en eau, d'équipement sanitaire et de formation aux règles d'hygiène dans des écoles¹⁶, et le rapprochement de l'initiative en faveur de quotas relatifs à l'émission d'eaux usées, dite initiative « Wastewater Emission Targets » ou « WET », avec la campagne Eau, assainissement et hygiène pour tous, dite « Water, Sanitation and Hygiene for All » ou « WASH ».

C. Protection et promotion de la santé humaine

13. Les AVCI, ou années de vie corrigées du facteur incapacité, sont un outil de mesure de la part de la morbidité et de la mortalité imputables à la maladie et aux accidents. Le tableau 1 présente le nombre d'AVCI perdues en raison de diverses causes liées à l'environnement. Ces dernières seraient responsables de pratiquement 20 % des pertes en AVCI dans les pays en développement, contre 4 % environ dans les pays développés¹⁷.

Tableau 1
AVCI perdues en raison de causes liées à l'environnement

(en millions)

<i>Cause</i>	<i>Pays développés</i>	<i>Pays en développement</i>	<i>Chine</i>	<i>Inde</i>	<i>Afrique subsaharienne</i>
Eau et assainissement	1,0 (1,0)	83,3 (7,0)	7,0 (3,5)	22,5 (9,0)	31,8 (10,0)
Maladies à vecteur vivant (paludisme)	0,0	35,7 (3,0)	0,0	1,3 (0,5)	28,6 (9,0)
Pollution de l'air dans les habitations	0,0	47,6 (4,0)	7,0 (3,5)	15,0 (6,0)	17,5 (5,5)
Pollution urbaine	1,0 (1,0)	23,8 (2,0)	9,0 (4,5)	5,0 (2,0)	3,2 (1,0)
Déchets agro-industriels	2,5 (2,5)	11,9 (1,0)	3,0 (1,5)	2,5 (1,0)	3,2 (1,0)
Total	4,5	202,3	26,1	46,3	84,3

Source : Établi à partir de « *Health and Environment* » de K. Lvovsky, Environment Strategy Papers n° 1 (Washington D.C., Département Environnement de la Banque mondiale, 2001); A. Bowden et J. A. Fox-Rushby « A systematic and critical review of the process of translation and adaptation of generic health-related quality of life measures in Africa, Asia, Eastern Europe, the Middle East and South America », *Social Science and Medicine*, vol. 57, n° 7 (2003), p. 1289 à 1306; et <www.banquemondiale.org>.

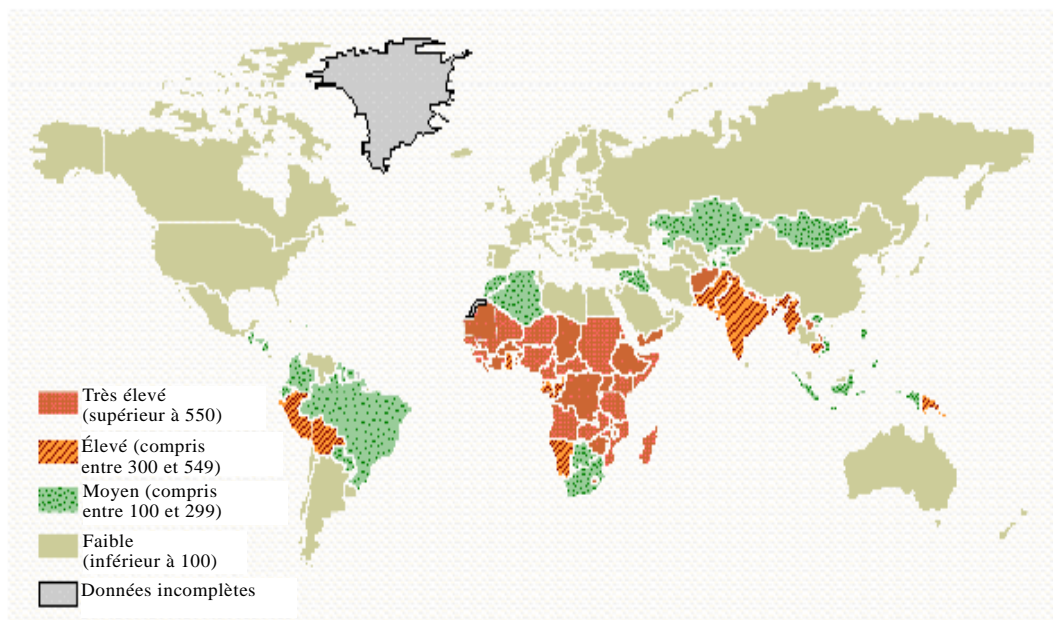
Note : Les totaux ne sont pas forcément égaux à la somme des valeurs de la colonne, étant donné que les chiffres ont été arrondis.

Des pertes légèrement inférieures (53 millions) dues à la pollution de l'air dans les habitations sont signalées dans Y. von Schwinging et al. « Addressing the impact of household energy and indoor pollution on the health of the poor : implications for policy action and intervention measures » (Genève, Organisation mondiale de la santé, 2002).

14. Les taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans ont reculé de 15 % depuis 1990, mais ces taux demeurent élevés dans les pays en développement, où plus de 10 millions d'enfants meurent encore chaque année. Environ 70 % de la mortalité infantile est due à des infections respiratoires aiguës, à la diarrhée, à la rougeole et au paludisme, toutes maladies qui peuvent être évitées grâce à une alimentation saine, à l'accès à l'eau salubre, au respect des règles d'hygiène, à l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide et à un traitement médical.

15. Dans le monde, ce sont plus de 50 millions de femmes qui souffrent d'une mauvaise santé en matière de procréation et de graves maladies et incapacités liées à la grossesse. Chaque année, plus de 500 000 femmes meurent de complications de la grossesse ou de l'accouchement. La plupart des décès surviennent en Asie, mais c'est en Afrique que le risque de mourir de telles complications est le plus élevé. Selon les estimations, au cours de la vie d'une femme, le risque de décéder pendant une grossesse ou lors de l'accouchement atteint 1 pour 16 en Afrique subsaharienne, alors qu'il n'est que de 1 pour 3 800 dans les pays développés (voir figure VIII).

Figure VIII
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes, 2000



Source : Estimations présentées dans le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2005) (publication des Nations Unies, numéro de vente F.05.1.16).

16. Responsable du décès de plus de 25 millions de personnes (3,1 millions rien qu'en 2005) depuis l'apparition du premier cas reconnu, en 1981, le VIH/sida est devenu l'une des épidémies les plus destructrices jamais recensées. Le nombre total de personnes vivant avec le VIH/sida atteindrait 40,3 millions, l'Afrique subsaharienne étant la plus durement touchée. Les jeunes de 15 à 24 ans représentent la moitié de l'ensemble des nouvelles contaminations par le VIH¹⁸, essentiellement en raison d'un manque d'information¹⁹. Chaque année, ce sont quelque 2,2 millions de femmes séropositives qui donnent la vie, résultant en davantage de complications de grossesse et de l'accouchement, et en un gonflement du nombre de nouveaux-nés contaminés et de celui des enfants orphelins du sida²⁰.

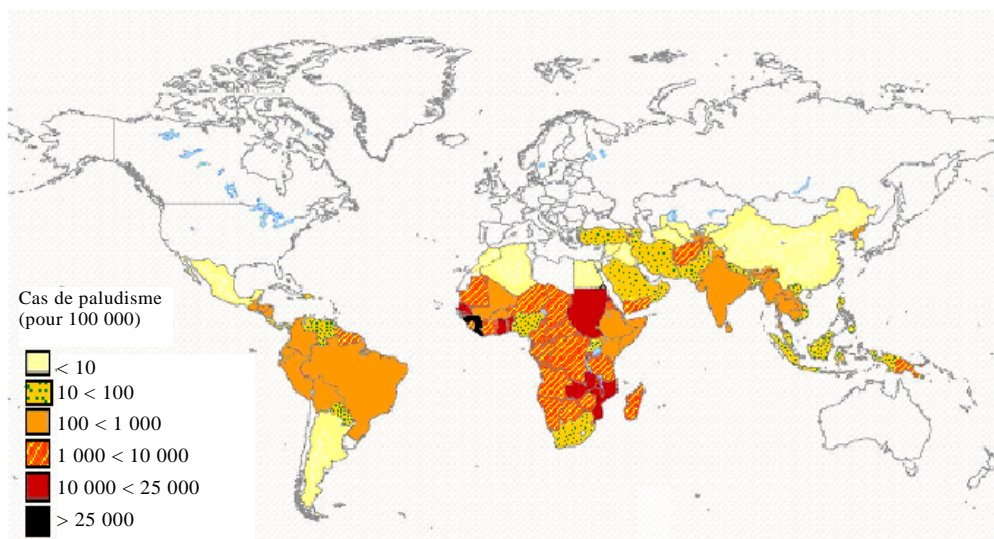
17. Il est plus encourageant de noter que l'accès aux antirétroviraux et aux soins se fait plus aisément et que, manifestement, le VIH inspire des interventions résolues et concertées telles que l'initiative Trois millions de personnes sous traitement d'ici 2005²¹, lancée par l'OMS et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), opération qui vise à fournir un traitement à 3 millions de personnes d'ici à 2005. On a observé une diminution du nombre de contaminations par le VIH chez les jeunes ougandais, chez les travailleurs de l'industrie du sexe et leurs clients en Thaïlande, et chez les consommateurs de drogues injectables en Espagne et au Brésil. L'initiative prise récemment par le Gouvernement thaïlandais de rendre les antirétroviraux accessibles aux pauvres, a permis une baisse rapide du taux de mortalité liée au VIH/sida dans le pays.

Maladies tropicales

18. Les maladies tropicales – maladies infectieuses répandues ou endémiques qui sévissent dans les régions tropicales et subtropicales – représentent environ 5 millions de décès par an²². Chaque année, on recense au moins 350 millions de cas de paludisme dans le monde, et plus d'un million de décès essentiellement d'enfants de moins de 5 ans. D'après les estimations, le paludisme représenterait jusqu'à 40 % de l'ensemble des dépenses publiques consacrées à la santé, déjà très insuffisantes dans les pays les plus touchés, et 20 à 50 % des admissions en milieu hospitalier dans certains pays²³. Les dépenses engagées par les particuliers pour la prévention et le traitement du paludisme peuvent aussi représenter une lourde charge financière, en particulier pour les foyers les plus pauvres²⁴. La plus grande part (89 %) des décès dus au paludisme dans le monde revient à l'Afrique, celle des pays asiatiques était d'environ 10 % et celle du continent américain de moins de 1 % (voir figure IX). Pour lutter contre le paludisme, notamment acheter des moustiquaires et acquérir des traitements à base d'artémisinine, 80 pays disposent désormais de plus de 290 millions de dollars fournis par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme créé en 2001²⁵.

Figure IX

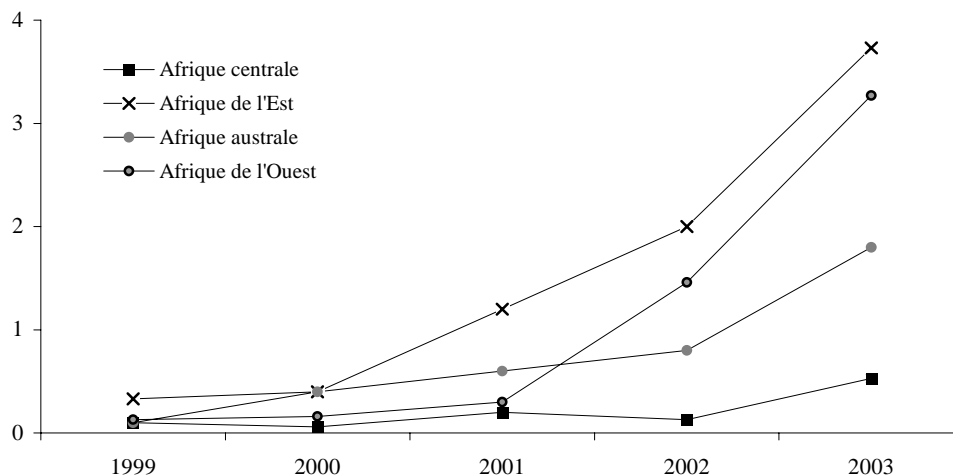
Cas de paludisme (pour 100 000) par pays



Source : OMS, 2005.

19. Au cours des 20 dernières années, la forme la plus courante de paludisme est devenue de plus en plus résistante aux traitements. Des multithérapies plus efficaces à base d'artémisinine sont aujourd'hui de plus en plus largement disponibles dans les pays en développement. Entre 2001 et 2004, 40 pays, dont la moitié sur le continent africain, ont modifié leur politique de traitement antipaludique de façon à encourager le recours à ces médicaments antipaludéens plus efficaces. Dans la prévention du paludisme, les moustiquaires imprégnées d'insecticide se sont révélées efficaces, et le nombre de moustiquaires distribuées a décuplé depuis 2000 (voir figure X).

Figure X
Moustiquaires vendues ou distribuées en Afrique subsaharienne, 1999-2003
 (en millions)



Source : Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2005) (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.I.16).

D. L'éducation au service du développement durable

20. La Cible 3 des objectifs du Millénaire pour le développement, énoncée dans l'objectif 2, vise à assurer, d'ici à 2015, à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Le taux d'abandon scolaire demeure particulièrement élevé (voisin de 50 %) en Afrique subsaharienne. De grands progrès ont été réalisés en matière d'achèvement du cycle d'études primaires, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Asie du Sud-Est, où plus de 90 % des enfants parviennent en fin de cycle. En Asie de l'Est, tous les enfants achèvent leurs études primaires.

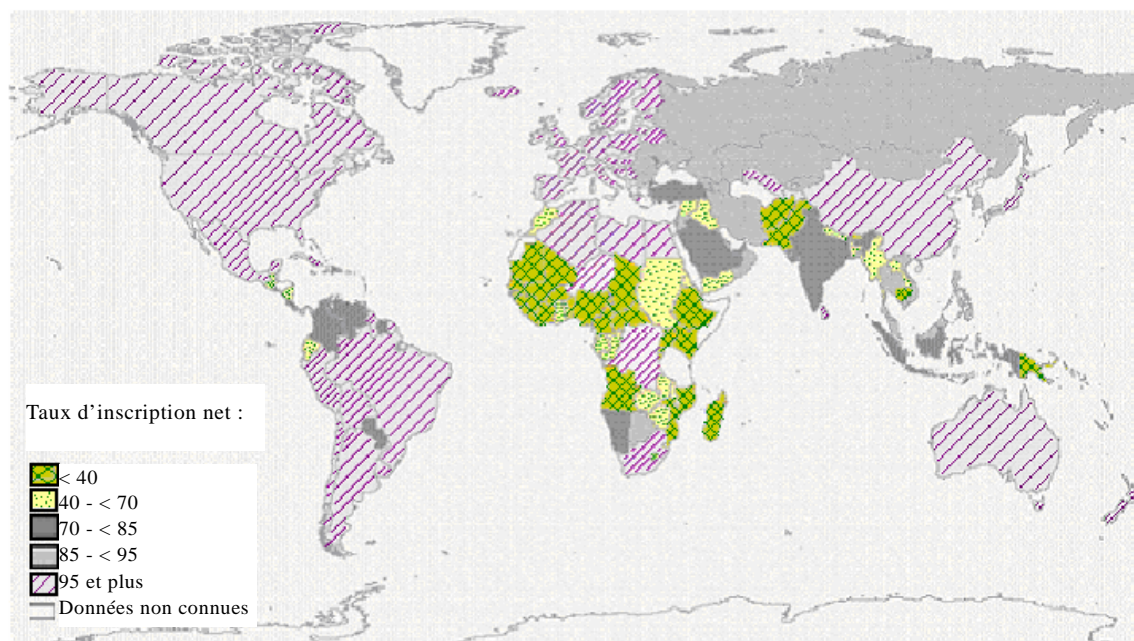
21. La plupart des pays ont déjà inclus le premier cycle des études secondaires dans leur système d'éducation obligatoire, ou de base. Dans la plupart des pays d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud, 95 % des enfants suivent ce premier cycle du secondaire (voir figure XI). Les taux sont généralement supérieurs à 85 % en Asie centrale et en Océanie. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, les taux d'inscription sont souvent inférieurs à 85 %. En Asie du Sud et de l'Est, ils sont dans l'ensemble compris entre 70 et 90 %, quelques pays présentant des taux inférieurs à 40 %. Dans la moitié des pays de l'Afrique subsaharienne, les taux d'inscription dans le premier cycle du secondaire sont inférieurs à 40 %, et ils sont de 10 à 20 % dans certains pays d'Afrique. En revanche, le Botswana, le Cap-Vert, la Namibie, les Seychelles et l'Afrique du Sud ont atteint des taux supérieurs à 70 %²⁶.

22. En 2002 était lancée la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (2005-2014) et, à sa cent soixante-douzième session, en septembre 2005, le Conseil exécutif de l'UNESCO a adopté un projet d'ensemble de plan international de mise en œuvre de la Décennie²⁷. Des stratégies

d'éducation dans le domaine du développement durable ont été arrêtées pour l'Europe²⁸, l'Amérique du Nord, et pour l'Asie et le Pacifique²⁹.

Figure XI

Carte comparative des pays en termes de participation à l'éducation pour le premier cycle du secondaire^a



Source : *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2005* (Montréal, Québec, Canada, Institut de statistique de l'UNESCO).

Note : Pour 33 pays, les données portent sur l'année 2001; pour 13 pays, elles portent sur la période 1998-2000.

^a Pays étudiés : 189 sur 207.

III. Protection et gestion des ressources naturelles dans la perspective du développement

23. L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire³⁰ de 2005 a révélé comme problèmes : l'état désastreux de nombreux stocks de poissons dans le monde, la vulnérabilité des 2 milliards d'habitants des régions arides due à la perte des services d'origine écosystémique, dont l'approvisionnement en eau, et les menaces croissantes pour l'écosystème du fait du changement climatique et de la pollution des nutriments.

A. Gestion rationnelle de l'eau, des terres, des forêts et des montagnes

Eau

24. La nécessité de concilier la consommation d'eau et le développement pour s'assurer les bienfaits vitaux des écosystèmes aquatiques se fera de plus en plus impérieuse face à la croissance démographique et au changement des modes d'exploitation de la terre. L'élaboration de plans pour la gestion et l'utilisation rationnelle de l'eau, décidée au Sommet mondial sur le développement durable, apparaît comme un pas important dans cette voie, mais des éléments laissent à penser que les progrès sont inégaux dans ce domaine.

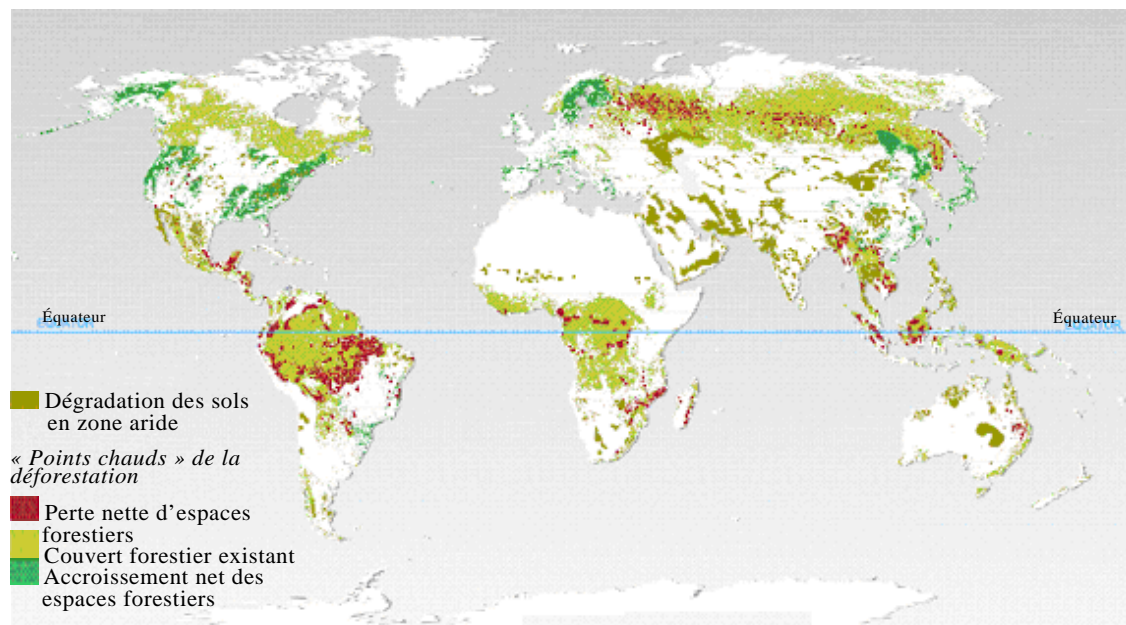
25. Un certain nombre de pays ont commencé à appliquer des plans de gestion intégrée de l'eau et pris des mesures en conséquence, qui ont jusqu'à présent porté essentiellement sur la réforme politique et institutionnelle, la décentralisation et la participation du public, de pair avec le renforcement des capacités. Les douzième et treizième sessions de la Commission du développement durable ont contribué à faire mieux comprendre la nature des nouvelles mesures à prendre et la façon de les mettre en œuvre.

Terres

26. Les terres productives constituent la ressource naturelle de base qui fait vivre la population rurale. Elles risquent de se raréfier en raison de la dégradation des sols³¹, qui toucherait 65 % des terres agricoles. Environ un quart des terres arables dans le monde sont gravement détériorées, la dégradation des sols s'étant accélérée ces 50 dernières années. Dans les pays en développement, la productivité a fortement baissé pour environ 20 % des terres agricoles.

27. Les terres arides constituent environ 41 % de la surface émergée du globe et sont peuplées par plus de 2 milliards de personnes. Selon les estimations, entre 10 et 20 % des terres arides seraient détériorées et entre 1 et 6 % de leur population vivrait dans le désert (voir fig. XII). La désertification guetterait surtout les zones arides d'Afrique subsaharienne et d'Asie centrale. Trois régions d'Afrique (zone sahélienne, corne de l'Afrique et Afrique australe) sont frappées par une sécheresse extrême en moyenne une fois tous les 30 ans. Ces vagues de sécheresse triplent le nombre de personnes touchées par la pénurie d'eau responsable d'importantes crises alimentaires et sanitaires.

Figure XII
Détérioration des sols et déforestation : changement du couvert forestier, 1980-2000

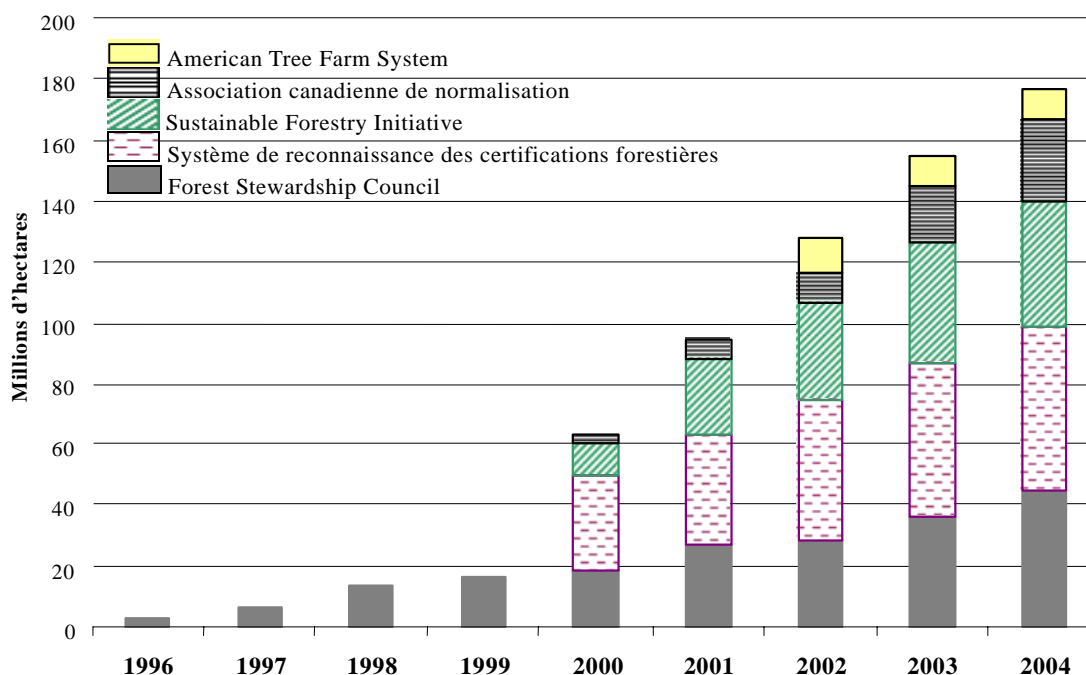


Source : Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire.

Forêts

28. Cinq pays (Fédération de Russie, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique et Chine) concentrent à eux seuls plus de la moitié des quelque 4 milliards d'hectares de forêts dans le monde³². La perte d'espaces forestiers, la plupart du temps transformés en terres agricoles, se poursuit à raison de 13 millions d'hectares environ par an. La plantation de nouvelles forêts, la restauration du paysage forestier et la croissance naturelle ramènent toutefois cette perte nette à un peu plus de la moitié de ce chiffre, soit 7,3 millions d'hectares par an, contre 8,9 millions d'hectares par an au cours de la période 1990-2000. Plus de 176 millions d'hectares de forêts dans le monde sont à présent certifiés comme étant gérés de façon rationnelle, et cette superficie croît entre 15 et 20 % tous les ans (voir fig. XIII). Ces espaces forestiers se trouvent pour la plupart en Europe, en Amérique du Nord et dans les États issus de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques. Plus de 20 % de la production industrielle de bois rond sont certifiés selon différents régimes de certification.

Figure XIII
Superficie de forêts certifiées, 1996-2004



Source : FAO, *Situation des forêts dans le monde, 2005* (Rome, 2005).

Montagnes

29. Les montagnes couvrent environ un quart des surfaces émergées. Vingt-deux pour cent de la population mondiale en tirent directement leur subsistance et des millions d'autres sont tributaires des biens et services fournis par les montagnes, notamment l'eau, l'énergie, le bois et la faune et la flore.

30. Le Partenariat international pour le développement durable des régions montagneuses, lancé en 2002 au Sommet mondial pour le développement durable³³, a adopté la Déclaration des Andes et le Cadre d'action de Cuzco qui devaient guider les travaux de sa deuxième réunion mondiale, tenue à Cuzco (Pérou), en 2004³⁴.

31. Les populations des bassins versants d'importance stratégique (souvent des ethnies montagnardes) profiteraient de l'expansion de la pratique observée pratiquée dans plusieurs pays d'Amérique latine consistant à rémunérer les services environnementaux. Le Costa Rica a mis en place un programme de subvention des propriétaires forestiers pour services écologiques rendus, tels que la protection des ressources en eau et de la diversité biologique, ou l'atténuation des gaz à effet de serre. Ce programme a permis d'accroître considérablement la superficie des zones protégées, par rapport aux programmes précédents, qui encourageaient la reforestation³⁵. À Heredia, les redevances pour l'eau servent à financer la conservation du bassin qui alimente la ville en eau. Des programmes similaires sont à présent exécutés dans plusieurs pays de la région, notamment la Colombie,

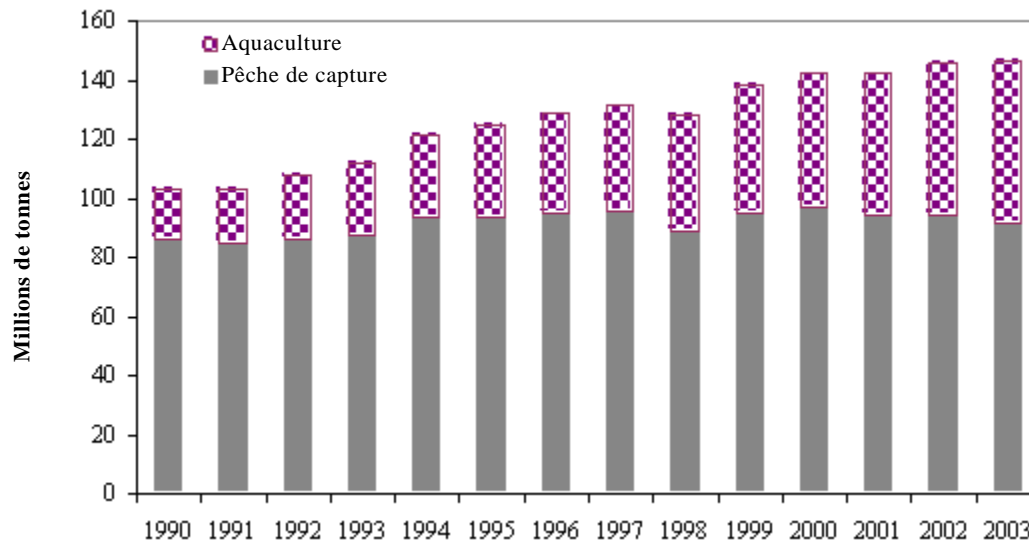
l'Équateur et le Mexique, et envisagés par d'autres, dont El Salvador, le Guatemala, le Nicaragua et la République dominicaine.

B. Protection des océans et utilisation rationnelle des ressources biologiques de la mer

32. Le Réseau des océans et des zones côtières (UN-Océans)³⁶ est le mécanisme de coordination interorganisations des Nations Unies pour tout ce qui touche aux océans et aux zones côtières. Pour réduire la pollution des mers, fait à 80 % de l'activité terrestre, l'application du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (document A/51/116, annexe II) s'est centrée sur le Plan d'action stratégique relatif aux eaux usées urbaines³⁷ et sur la promotion de la gestion intégrée des océans et des zones côtières aux niveaux national et régional.

33. En ce qui concerne la pêche, le volume des prises est demeuré pratiquement constant depuis les années 90 (voir fig. XIV), tandis que la production aquacole ne cesse de croître (du fait principalement de la Chine), entraînant une augmentation de la production piscicole mondiale par habitant (voir tableau 2). La réduction de la surpêche de nombreuses espèces et les problèmes sociaux des pêcheurs aux moyens de subsistance précaires³⁸ demeurent préoccupants.

Figure XIV
Pêche de capture et aquaculture, 1990-2003



Source: FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, 2004* (Rome, 2004).

34. L'aquaculture peut être un moyen important d'augmenter la production et la consommation piscicoles, mais certains modes d'aquaculture, qui utilisent les espèces sauvages capturées comme aliments d'élevage, peuvent accroître la pression sur les stocks sauvages. On se préoccupe aussi, en particulier dans le cas de la pisciculture marine, de la pollution de l'eau, de la présence de substances chimiques

toxiques dans le poisson d'élevage, de la destruction des zones côtières due au développement de la pisciculture et des conséquences nuisibles que les poissons d'élevage échappés peuvent avoir sur les populations sauvages.

35. En mars 2005, le Comité des pêches de la FAO a adopté des directives d'écoétiquetage pour les pêches marines³⁹, en s'inspirant du Code de conduite pour une pêche responsable⁴⁰ de la FAO, qui définit des principes et des normes visant des pratiques responsables en vue d'assurer effectivement la conservation, la gestion et le développement des ressources bioaquatiques, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité.

Tableau 2
**Production aquacole (10 principaux producteurs) :
volume et croissance, 2000-2002**

Dix principaux producteurs (par volume)	2000	2002	Taux de croissance annuel moyen (pourcentage)
	(milliers de tonnes)		
Chine	24 580,7	27 767,3	6,3
Inde	1 942,2	2 191,7	6,2
Indonésie	788,5	914,1	7,7
Japon	762,8	828,4	4,2
Bangladesh	657,1	786,6	9,4
Thaïlande	738,2	644,9	(6,5)
Norvège	491,2	553,9	6,2
Chili	391,6	545,7	18
Viet Nam	510,6	518,5	0,8
États-Unis d'Amérique	456,0	497,3	4,4
Total partiel	31 318,8	35 248,4	6,1
Reste du monde	4 177,5	4 550,2	4,4
Total	35 496,3	39 798,6	5,9

Source : FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, 2004* (Rome, 2004).

C. Conservation des ressources biologiques

36. L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire a conclu à une perte importante et irréversible des espèces de faune et de flore sur terre du fait de l'activité humaine (voir encadré).

Le déclin et l'extinction des espèces demeurent une grande préoccupation

Selon la dernière Liste rouge des espèces menacées^a établie par l'Union mondiale pour la nature en 2004, environ 15 503 espèces étaient en danger, dont 5 188 vertébrées, 1 992 invertébrées et 8 321 végétales. Au moins 20 % de mammifères, 12 % d'oiseaux et 31 % d'amphibiens risquent de disparaître au cours du siècle prochain. Depuis les années 80, environ 35 % des mangroves ont disparu, 20 % des récifs de coraux ont été détruits et encore 20 % gravement abîmés. Les résultats du rapport de 2004 (Living Planet Report) du Fonds mondial pour la nature signalent le déclin de 40 % environ des espèces sauvages terrestres, d'eau douce et d'eau salée.

Source : <<http://www.redlist.org/info/tables/table1>>; et <<http://assets.panda.org/downloads/lpr2004.pdf>>.

^a Peut être consultée à l'adresse : <<http://www.redlist.org/info/tables/table1.html>>.

37. Pour parvenir d'ici à 2010 à une réduction importante du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique, l'un des objectifs définis au Sommet de Johannesburg, la septième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique⁴¹, tenue à Kuala Lumpur en 2004, est convenue de conserver au moins 10 % de chaque écosystème, de stabiliser les populations de certaines espèces en voie d'extinction, et de faire en sorte que le commerce international ne mette pas en péril les espèces sauvages de faune et de flore. On notera aussi que le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique⁴², est entrée en vigueur en 2003.

38. La liste des zones protégées, établie par les Nations Unies en 2003, recense plus de 100 000 sites d'une superficie totale de plus de 18,8 millions de kilomètres carrés, soit 12,9 % des territoires nationaux (terre et mer)⁴³. Seuls 1 640 000 kilomètres carrés de mer, soit 0,5 % de l'espace marin mondial, sont protégés. La septième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a décidé que l'action menée au titre de la Convention en faveur des zones marines et côtières protégées serait d'établir, d'ici à 2012, des zones protégées efficacement administrées et écologiquement représentatives qui constitueraient un réseau mondial, fondé sur des systèmes nationaux et régionaux et comprenant divers niveaux de protection. La septième Conférence des Parties a également donné des orientations pour l'élaboration d'un cadre de gestion de la diversité biologique marine et côtière⁴⁴.

Tableau 3
**Proportion des zones protégées dans l'intérêt de la conservation
 de la diversité biologique marine en 1994, 2000 et 2004**

	<i>Proportion de l'espace national protégée (terre et mer)</i>		
	<i>1994</i>	<i>2000</i>	<i>2004</i>
Monde	11,2	12,3	12,9
Régions en développement	11	11,8	12,8
Afrique du Nord	4,2	4,4	4,6
Afrique subsaharienne	11,1	11,2	11,3
Amérique latine et Caraïbes	15,9	17,3	17,8
Asie orientale	8,3	10,4	14,4
Asie du Sud	5,2	5,6	5,9
Asie du Sud-Est	8,3	9,4	9,4
Asie occidentale	22,2	22,7	22,7
Océanie	2,4	2,5	2,5
Communauté des États Indépendants (CEI)	7,5	7,7	7,7
Asie	3,6	3,9	3,9
Europe	8,3	8,6	8,6
Régions développées	13,9	16,1	16,7

Source : Division de statistique, base de données sur les indicateurs du Millénaire; et Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC).

D. Prévention et atténuation des risques liés aux catastrophes naturelles

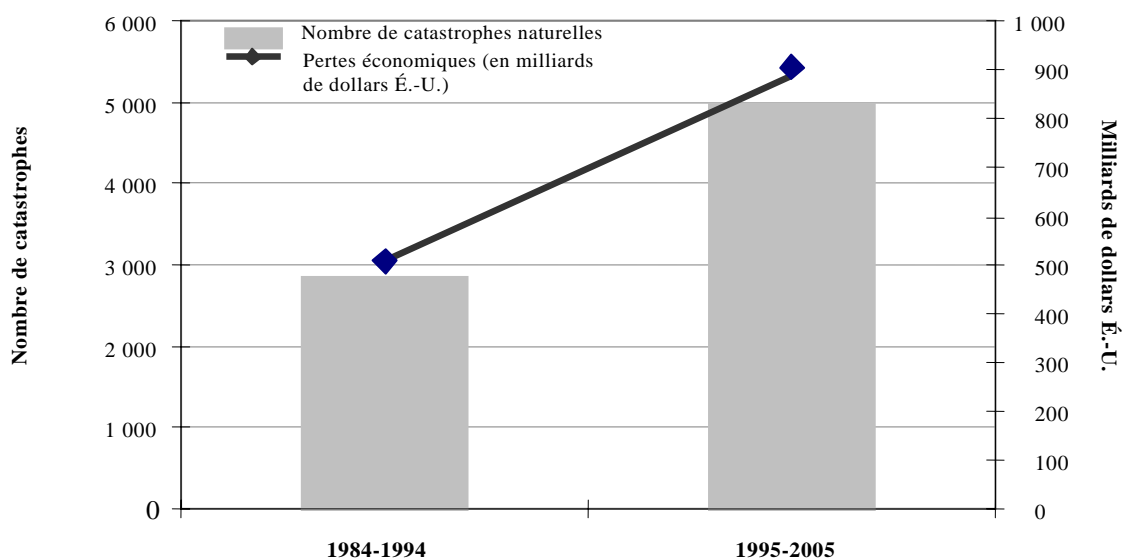
39. Les catastrophes naturelles entravent le développement et peuvent compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement⁴⁵. Ces 20 dernières années, plus de 200 millions de personnes en moyenne en sont victimes chaque année. En janvier 2005, le Secrétaire général a demandé la mise en place de systèmes d'alerte rapide pour tous les risques et dans tous les pays. Le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 visant à renforcer la capacité de récupération des pays et des collectivités face aux catastrophes⁴⁶, adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue à Kobé (Hyogo, Japon) du 18 au 22 janvier 2005, soulignait la nécessité de bien évaluer les risques et d'améliorer les systèmes d'alerte rapide pour prévenir les catastrophes. Le programme international d'alerte rapide a été lancé à la Conférence dans le cadre du tsunami de l'océan Indien⁴⁷.

40. Le tsunami a fait 299 866 morts ou disparus⁴⁸ et plus de 2 millions de déplacés, et suscité des annonces d'environ 13,6 milliards de dollars des États-Unis⁴⁹. Des systèmes d'alerte rapide aux tsunamis ont été mis en place dans la région du Pacifique ces 40 dernières années, sous la coordination de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO. Mais il n'y en avait pas dans l'océan Indien ce 26 décembre 2004. Le système central d'alerte sera en principe mis en service dans l'océan Indien d'ici à juin 2006.

41. En 2005, quelque 409 catastrophes ont fait près de 90 000 morts, bouleversé la vie de 133 millions de personnes et entraîné 155,6 milliards de dollars de pertes économiques (voir fig. XV). La façon dont elles se produisent et leur impact varient considérablement. Plus de 90 % des décès liés aux catastrophes naturelles se produisent dans les pays en développement⁵⁰. L'Asie a subi près de 43 % des catastrophes naturelles qui se sont produites ces 10 dernières années, et enregistré à peu près 70 % du nombre total de victimes⁵¹.

Figure XV

Conséquences économiques des catastrophes de 1984 à 1994 et de 1995 à 2005



Source: Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, Tendances d'évolution des catastrophes, 1990-2005.

42. Selon les estimations de la Banque mondiale et du Service géologique des États-Unis, un investissement de 40 milliards de dollars dans les stratégies de réduction des risques aurait permis d'éviter les 280 millions de dollars de pertes dues au catastrophes survenues dans le monde au cours des années 90 (soit un retour de 7 dollars sur 1 dollar investi). Aux dires des experts, la construction d'un nouvel hôpital équipé de structures résistantes aux catastrophes n'entraînerait que 4 % de frais supplémentaires⁵².

43. Bien que le microfinancement soit étroitement corrélé à la lutte contre la pauvreté depuis plus de 10 ans, ce n'est que depuis peu qu'on y voit un moyen d'aider les familles à se relever de crises ou de catastrophes, en particulier après les terribles inondations survenues au Bangladesh en 1998. Le microfinancement permet aux ménages de remplacer les moyens de production endommagés et de diversifier leurs sources de revenus en fonction des saisons⁵³.

44. Pour améliorer la planification préalable aux catastrophes, les pays ont pris des mesures concrètes : renforcer les institutions de gestion des catastrophes naturelles; intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les politiques nationales;

instituer des codes du bâtiment plus stricts dans les zones sujettes aux séismes; et incorporer la sensibilisation aux catastrophes et à la réduction des risques dans les programmes scolaires.

IV. Modèles de consommation et de production viables

45. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg adopté lors du Sommet mondial pour le développement durable de 2002 prévoyait l'élaboration d'un cadre de programmes décennal à l'appui d'initiatives régionales et nationales pour la promotion de modèles de consommation et de production plus viables. Le Processus de Marrakech a été lancé en 2003 pour servir d'ébauche à ce cadre. Des processus régionaux ont été mis en branle dans des régions développées et en développement, et une très ferme volonté politique a été affichée au niveau régional, national et local.

46. Pour maintenir l'élan de ce processus et bien tenir compte des priorités des divers groupes de pays et d'acteurs, la deuxième réunion internationale sur les modèles de consommation et de production viables, placée sous l'égide du Processus de Marrakech tenu à San José (Costa Rica) en septembre 2005, a proposé de constituer des équipes spéciales. La Suède en a établi une sur les modèles de consommation viables renvoyant aux modes de vie et à la culture, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a annoncé qu'il en créerait une sur les produits durables, qui s'attacherait à promouvoir l'innovation des produits et l'écoétiquetage; l'Allemagne a annoncé l'établissement d'une équipe sur la coopération avec l'Afrique conjointement avec le cadre de programmes décennal africain sur les modèles de consommation et de production viables; la Suisse, elle, a annoncé la constitution d'une équipe spéciale sur les marchés publics durables. Enfin, un groupe de pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'est proposé de constituer une équipe spéciale sur les modèles de production viables dans les micros, petites et moyennes entreprises. Par la suite, la France et la Finlande en ont établi sur le tourisme viable et les bâtiments stables respectivement. Les équipes spéciales du Costa Rica peuvent servir à favoriser l'assistance technique et à donner aux pays en développement les moyens d'instaurer des modèles de consommation et de production viables.

Logement et établissements urbains viables

47. Le secteur du logement consomme beaucoup d'énergie et produit des déchets sous forme de débris provenant essentiellement des travaux de démolition et de reconstruction. La consommation énergétique des ménages est partiellement fonction de la réglementation et des normes de construction établies par les pouvoirs publics, en ce qui concerne l'isolation, les fenêtres et les portes, et le rendement des systèmes d'éclairage, de chauffage et de climatisation. Depuis les années 70, nombreux ont été les pays à avoir défini des normes de construction pour réglementer notamment le rendement énergétique et l'usage de l'eau.

48. Une planification et une gestion urbaines intégrées, assurées avec le concours des organismes chargés des régimes fonciers, de l'environnement et des transports, dont les priorités divergent souvent, contribueraient à rendre les villes plus viables. Le Danemark et les Pays-Bas ont fait étudier la question par leurs organismes

nationaux compétents respectifs : le Service danois de l'aménagement du territoire relevant du Ministère de l'environnement et le Ministère néerlandais de l'aménagement du territoire, du logement et de l'environnement.

Transports viables

49. Les projets de péage sur les voies encombrées se sont révélés un moyen efficace de réduire les embouteillages par des facteurs d'ordre fiscal, et les systèmes de transport urbain par autobus rapide et efficace, un moyen économique d'encourager le public à changer de mode de déplacement en empruntant les transports en commun. L'autre tendance à laquelle on assiste est le remplacement de l'essence et du diesel dans les parcs automobiles municipaux par le gaz naturel comprimé. Les autobus, les taxis et les voitures de livraison qui roulent au gaz naturel produisent en moyenne 97 % de particules de matière, 84 % d'oxyde de carbone et 58 % d'oxyde d'azote de moins que les moteurs à diesel traditionnels. Les autorités locales de nombreux pays ont adopté des mesures visant à encourager l'usage du vélo en aménageant des pistes cyclables.

Développement du tourisme viable

50. Le tourisme est l'industrie qui connaît l'essor le plus rapide au monde et constitue une importante source de devises et d'emplois pour nombre de pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement. Il représente généralement 3 à 10 % du produit intérieur brut (PIB) des économies des pays développés, il peut constituer jusqu'à 40 % de celui de certains petits pays en développement⁵⁴. Pour plus de 50 des pays les plus démunis de la planète, il est l'un des trois grands secteurs qui rapportent le plus de recettes. De 1997 à 2002, le tourisme international a crû de 9,5 % par an dans les pays en développement contre une moyenne générale de 4,6 %. L'écotourisme en est venu à représenter une part importante et croissante (environ 10 % du marché touristique).

51. Les directives sur la diversité biologique et le développement du tourisme de la Convention sur la diversité biologique adoptée en 2004 prône un développement touristique viable, capable de contribuer à créer des revenus, de réduire la pauvreté et d'atténuer les menaces sur la biodiversité⁵⁵.

Utilisation prudente des produits chimiques

52. La Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable dans le cas de certains produits chimiques et pesticides dangereux⁵⁶ est entrée en vigueur en février 2004 et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants⁵⁷, en mai 2004. Un comité d'évaluation des polluants organiques persistants sera chargé de recenser les produits chimiques qui pourraient être ajoutés à la liste initiale de 12 polluants organiques persistants et d'administrer un système de demande et d'enregistrement de dérogations temporaires concernant certains produits chimiques appelés à être éliminés graduellement⁵⁸.

53. Environ 110 pays à travers le monde ont déjà établi des modèles nationaux de gestion de produits chimiques, ou se disposent à le faire, dont beaucoup d'entre eux se fondent sur le document directif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche et le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des

substances chimiques⁵⁹. Nombre d'autres descriptifs de pays sont en attente de financement.

Écoétiquetage

54. Certains programmes d'écoétiquetage ont influé sur la conception des produits en ce qui concerne la durabilité, la nocivité et la recyclabilité. Les critères peuvent s'appliquer au produit proprement dit et à ses modes de fabrication ou autres effets sur sa durée de vie. Les marchands ont réagi à la demande de consommation de produits écoétiquetés, en exerçant des pressions sur les fournisseurs pour qu'ils livrent des produits pour ainsi dire verts, de sorte qu'en Suède la plus grande chaîne de supermarchés a exigé que ses fournisseurs de produits de lessive et de nettoyage ménagers remplissent les conditions d'écoétiquetage requises sous peine de se voir privés d'espace sur ses étagères. Dans d'autres pays, de grandes sociétés ont reformulé leurs produits pour en réduire les composés nocifs et répondre aux normes d'écoétiquetage⁶⁰.

V. Moyens de mise en œuvre

55. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg engage les pays à « prendre des mesures immédiates pour progresser dans la formulation et l'élaboration de stratégies nationales de développement durable et commencer à les mettre en œuvre d'ici à 2005 » [par. 162, b)]. D'après les prévisions que le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a établies, principalement à partir des rapports de pays présentés à la Commission du développement durable, environ 36 % des 191 États Membres de l'ONU ont atteint cet objectif. En outre, 6 % sont en train d'élaborer leur stratégie nationale de développement durable. Si ce chiffre reste bien en deçà de l'objectif de 100 % fixé pour la mise en œuvre, il marque toutefois un progrès considérable.

56. Il est également précisé dans le Plan de mise en œuvre que ces stratégies, « là où c'est applicable, pourraient prendre la forme de stratégies de réduction de la pauvreté qui intègrent les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable » (ibid.). Plusieurs pays d'Afrique sont en train d'examiner leurs stratégies de réduction de la pauvreté, afin de déterminer comment assurer une intégration plus grande et y incorporer les trois piliers du développement durable.

57. Un examen mutuel de la stratégie nationale de développement durable de la France, effectué en février 2005, a été la première occasion de mettre au point une méthode visant à mettre en commun les connaissances relatives aux examens des stratégies nationales de développement durable, englobant les processus, le contenu, les résultats ainsi que le suivi et les indicateurs⁶¹. Dans le cadre du suivi, le Département des affaires économiques et sociales a organisé deux réunions de groupes d'experts, l'une consacrée à l'intégration des trois piliers du développement durable dans les stratégies de réduction de la pauvreté et l'autre portant sur les méthodes à employer pour examiner les stratégies nationales de développement durable et sur les enseignements tirés en la matière.

A. Expansion et libéralisation du commerce

58. En 2005, la croissance des échanges mondiaux et celle de la production ont légèrement fléchi, essentiellement dans les pays développés. Les exportations de marchandises à partir des pays en développement ont augmenté de presque 11 %. Les exportations de produits chinois, dynamisées en partie par la suppression des quotas appliqués en vertu de l'Accord sur les textiles et les vêtements, ont crû de 26 % en termes réels⁶².

59. En 2004-2005, les prix des produits de base ont augmenté plus vite que ceux des articles manufacturés, dans la lignée du renforcement récent des prix des produits de base, intervenu après une longue période de baisse. Les augmentations les plus considérables ont été constatées dans le domaine du pétrole, ainsi que des métaux et des minéraux, tandis que les prix des produits agricoles ont tout juste suivi le rythme de ceux des articles manufacturés. Les répercussions de ces fluctuations sur les termes de l'échange ont été surtout défavorables pour les pays pauvres très endettés importateurs de pétrole⁶³.

60. L'Accord sur les textiles et les vêtements de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a éliminé, à compter du 1^{er} janvier 2005, les quotas à l'importation appliqués aux textiles et aux articles de confection pour les pays membres de l'OMC, ouvrant ainsi les marchés aux exportations de pays auparavant soumis aux quotas, et réduisant les préférences accordées à d'autres pays. Il en est résulté une augmentation globale des exportations de vêtements et de textiles des pays en développement, et une certaine redistribution des exportations entre les pays. Ainsi, les exportations de la Chine, de l'Inde, de la Jordanie, du Pérou, du Sri Lanka et de la Turquie vers les marchés américain et européen ont-elles augmenté pendant le premier semestre de 2005 à un rythme plus soutenu que ne l'indique l'augmentation moyenne de 20 %⁶⁴. L'Union européenne et les États-Unis ont depuis négocié de nouveaux accords avec la Chine afin de limiter certaines importations de textiles et de vêtements, jusqu'à la fin 2007 pour l'Union européenne et la fin 2008 pour les États-Unis. L'amélioration des schémas issus du Système généralisé de préférences, l'assouplissement des règles d'origine et des conditionnalités, par exemple, pourrait contribuer à réduire les conséquences néfastes de la suppression des quotas sur les pays qui bénéficiaient auparavant d'un accès préférentiel aux marchés⁶⁵.

61. Selon la publication *World Economic Situation and Prospects, 2006* (Situation économique mondiale et perspectives 2006), la sixième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est déroulée dans la Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine) en décembre 2005, a eu des résultats très modestes et de portée limitée, mais positifs pourtant⁶⁶, et il sera primordial de s'attacher pendant les premiers mois de l'année 2006 à rechercher un consensus. À l'issue de la réunion, un accord a été conclu concernant le coton et la date pour l'élimination de toutes les subventions aux exportations agricoles⁶⁷. Si ces points sont importants pour la poursuite d'une libéralisation encore plus grande, il est probable qu'aucun n'aura d'incidence notable sur les marchés agricoles mondiaux, dans la mesure où l'accord susmentionné ne comporte aucun engagement concernant les subventions internes et les subventions à l'exportation ne constituent qu'une petite partie de l'appui apporté par les gouvernements dans la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

62. Bien que la plupart des pays les moins avancés bénéficient déjà d'un accès préférentiel aux marchés des pays développés au titre de différentes initiatives, la décision d'accorder des concessions de longue durée sous l'égide de l'OMC est importante, dans la mesure où elle confère une certaine sécurité à ces concessions et élimine les contingents tarifaires. Toutefois, il se pourrait que l'accord conclu dans la Région administrative spéciale de Hong Kong, qui autorise les pays importateurs à exclure de la libéralisation jusqu'à 3 % des produits des pays les moins avancés (lignes tarifaires), entraîne des bénéfices faibles, voire nuls, pour les pays les moins avancés qui exportent beaucoup certaines catégories de biens.

63. Des engagements de principe ont été pris en vue de diminuer ou de réduire les droits de douane sur les biens d'environnement, mais la mise en œuvre est entravée par la difficulté à déterminer les biens qui devraient bénéficier d'un traitement préférentiel. Trois catégories pourraient être concernées : les biens à utiliser pour remettre en état ou surveiller l'environnement, les technologies et produits qui sont plus inoffensifs pour l'environnement que la moyenne et les biens qui ont été fabriqués selon un procédé ne comportant pas de risque pour l'environnement. Dans les deux premiers cas, les pays en développement pourraient importer à moindre coût des technologies inoffensives pour l'environnement, et dans le dernier cas, ils pourraient exporter davantage de produits s'inscrivant dans des niches de marché de grande valeur, comme les produits issus de l'agriculture biologique⁶⁸.

64. Tant qu'il n'existera pas de mesures visant à renforcer les capacités locales, ni d'investissements pour améliorer les infrastructures qui sont inadéquates, les avantages que présente la libéralisation des échanges commerciaux resteront limités. Les pays développés devront apporter un important financement externe à la plupart des pays les moins avancés, car peu de ressources financières sont généralement disponibles à l'échelon local. Dans la Région administrative spéciale de Hong Kong, un groupe d'étude a été créé et chargé d'examiner la question de l'aide au commerce. Il rendra compte au Conseil général de l'OMC d'ici au mois de juillet 2006⁶⁹.

B. Financement du développement durable

65. De nombreux pays en développement continueront de recourir à un financement externe pour compléter la mobilisation de ressources internes, notamment l'aide publique au développement, les emprunts sur le marché, les investissements étrangers directs (IED), les placements de portefeuille et les envois de fonds des travailleurs.

Aide publique au développement et allègement de la dette extérieure

66. En 2004, l'aide publique au développement fournie par les pays membres du Comité d'aide au développement a atteint son niveau le plus élevé, à savoir 78,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 4,6 % en termes réels entre 2003 et 2004 (voir le tableau 4 pour le calendrier arrêté pour atteindre l'objectif fixé en matière d'aide publique au développement). L'aide publique au développement devrait encore augmenter et atteindre 97,2 milliards de dollars en 2006. Si tous les donateurs tiennent leurs engagements, l'aide devrait passer de 0,26 % à 0,30 % du revenu national brut (RNB) d'ici à 2006⁷⁰. L'aide publique au développement se compose de plus en plus de dons, qui remplacent progressivement les prêts⁷¹.

Tableau 4
**Calendrier pour la réalisation de l'objectif fixé en matière d'aide publique
au développement**

	2003	2010	2012	2013	2015
Union européenne	Pays ayant adhéré avant 2002	0,56	Objectif atteint →		0,70
	Pays ayant adhéré après 2002	0,17	Objectif non atteint →		0,33
France	0,41	Objectif atteint d'ici à 2012 →		0,70	
Royaume-Uni	0,34	Objectif atteint d'ici à 2013 →		0,70	
Allemagne	0,28	0,51	Objectif atteint →		0,70
Italie	0,17	0,51	Objectif atteint →		0,70

Sources : Commission européenne, *Bulletin de l'Union européenne* et *Rapport 2005 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*.

67. Les principes relatifs à l'efficacité de l'aide ont été arrêtés dans la Déclaration de Paris de mars 2005, qu'ont signée 91 pays donateurs et partenaires participants et plusieurs dizaines d'organisations internationales, notamment les institutions financières internationales et des organisations de la société civile. Ces principes sont l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle, et ils sont assortis de plusieurs objectifs concrets pour 2010⁷². Le monde du développement a aussi demandé que l'on augmente la part de l'aide publique au développement qui est gérée directement dans le cadre des budgets des pays bénéficiaires pour appuyer les stratégies nationales de développement qui intègrent les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement⁷³.

68. La charge que constitue la dette extérieure (publique et privée) pour les pays en développement a diminué, passant d'un niveau record de 45 % du RNB en 1999 à environ 39 % en 2003, le RNB ayant crû trois fois plus rapidement que la dette. D'autres indicateurs du fardeau de la dette des pays en développement se sont améliorés également : le coefficient de la dette en pourcentage des exportations est ainsi passé de 135 % en 1997 à 125 % en 2003. Sur un fond d'amélioration globale, les caractéristiques de la dette varient toutefois considérablement d'un pays à l'autre. La réduction du fardeau de la dette cumulée résulte des importantes améliorations apportées dans un petit nombre de pays (représentant environ 30 % de l'encours de la dette)⁷⁴.

69. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qu'ont lancée la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) en 1996, a contribué à alléger le fardeau de la dette. Des trains de mesures destinés à réduire la dette ont été approuvés pour 27 pays, dont 23 en Afrique, ce qui permettra un allègement progressif du service de la dette de 32 milliards de dollars. Quinze pays ont maintenant atteint leur point d'achèvement et bénéficié d'un allègement irrévocable de la dette.

70. Lors du Sommet de Gleneagles de 2005, les pays du Groupe des Huit ont proposé d'annuler l'intégralité de la dette des pays pauvres très endettés, tout en préservant la capacité financière des institutions financières internationales. L'essentiel de l'allègement de la dette serait assuré par l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale. Cette proposition ne connaîtra une suite politique qu'une fois que diverses questions auront été réglées, notamment celles du financement fourni par les donateurs et de l'additionnalité des ressources émanant des donateurs.

71. Les travaux consacrés aux mécanismes de financement novateurs destinés à mobiliser le financement supplémentaire nécessaire pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ont progressé. La Facilité de financement internationale proposée par le Royaume-Uni en 2003, qui bénéficie maintenant de l'appui de tous les États européens membres du Groupe des Sept et de la Suède, augmenterait considérablement le financement accordé à court terme aux pays pauvres, en émettant des obligations et en versant les produits obtenus aux organismes de développement, sous forme de dons⁷⁵. La proposition visant à créer une taxe sur les billets d'avion est un autre exemple de mécanisme novateur, ayant pour l'heure le soutien de l'Algérie, de l'Allemagne, du Brésil, du Chili, de la France et de l'Espagne. Cette taxe permettrait à la fois de financer la lutte contre les grandes épidémies, comme le VIH/sida, et d'améliorer les soins de santé en Afrique. La France devrait instituer, à compter du 1^{er} juillet 2006, une taxe de solidarité sur les billets d'avion, qui devrait générer des revenus annuels de l'ordre de 200 millions d'euros.

Flux de capitaux privés

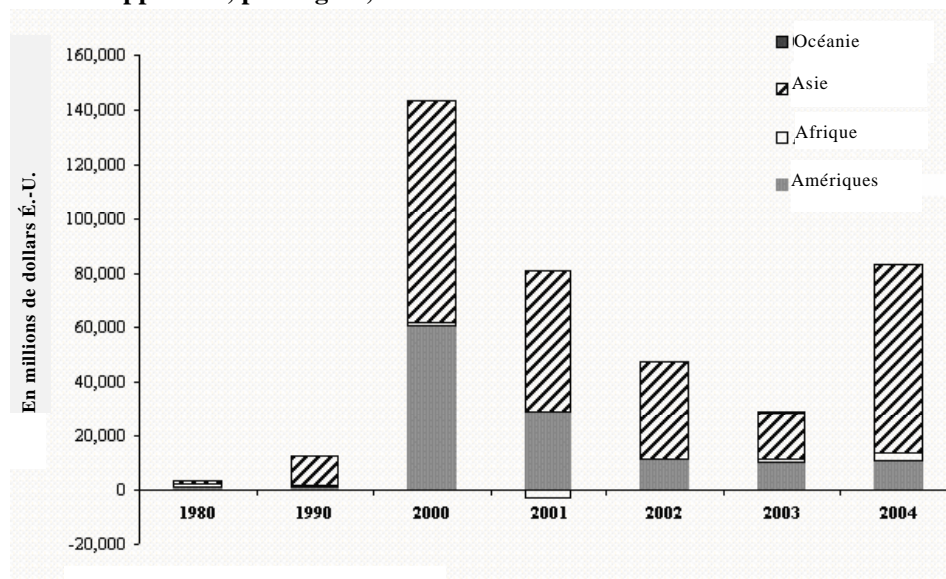
72. Les apports nets de capitaux privés au groupe des pays en développement ont considérablement diminué, passant d'un niveau record de 184 milliards de dollars en 2004 à 95 milliards de dollars en 2005⁷⁶. Les flux nets d'investissements étrangers directs vers les pays en développement ont augmenté d'environ 12 % en 2004-2005, atteignant 172 milliards de dollars, après une hausse similaire en 2003-2004. Les flux d'investissements étrangers directs sont fortement concentrés dans quelques pays, notamment le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique, la Chine restant le principal pays en développement à bénéficier de ces flux. Si elle reçoit peu d'investissements étrangers directs malgré sa taille, l'Inde se place toutefois maintenant au deuxième rang des pays les plus attractifs pour les investisseurs, après la Chine, selon une grande enquête réalisée auprès de multinationales⁷⁷. Stimulés en grande partie par les prix élevés des produits de base, les flux d'investissements étrangers directs vers l'Afrique ont augmenté de près de deux tiers en 2004-2005, mais ils ne représentent encore que moins de la moitié de ceux allant à l'Amérique latine et aux Caraïbes et moins d'un cinquième de ceux à destination de l'Asie⁷⁸. La part des investissements étrangers directs en direction de pays à faible revenu a atteint 11 %, niveau le plus élevé depuis 15 ans, et la proportion des pays en développement dans les flux mondiaux d'investissements étrangers directs, a atteint 36 %, son niveau le plus élevé depuis 1997.

73. Les investissements étrangers directs en provenance de pays en développement ont rapidement augmenté pendant les 15 dernières années, les pays en développement d'Asie en particulier, et d'Amérique latine s'imposant de plus en plus (voir graphique XVI). Les flux sortant de la région de l'Asie et du Pacifique ont quadruplé durant la période 2003-2004, pour atteindre 69 milliards de dollars. Il

s'est agi pour la plupart d'investissements intrarégionaux, effectués entre les économies de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, mais les investissements interrégionaux ont également augmenté.

Figure XVI

Flux des investissements étrangers directs en provenance de pays en développement, par région, 1980-2004



Source : Base de données de la CNUCED sur les investissements étrangers directs.

74. Les envois de fonds à destination des pays en développement, qui ont été évalués à partir de données officielles, ont atteint environ 167 milliards de dollars en 2005, soit une augmentation de 73 % depuis 2001⁷⁹. Plus de la moitié de cette hausse s'est produite en Chine, en Inde et au Mexique. Les pays à faible revenu, l'Inde en tête, ont enregistré une augmentation de 18 milliards de dollars pendant cette période. Les envois de fonds sont une source de devises de plus en plus importante, ce que révèle le fait qu'au cours de la dernière décennie, ils ont crû plus vite que les flux de capitaux privés et l'aide publique au développement.

75. Les effets des envois de fonds sur la croissance ne sont pas nettement définis, il demeure cependant que les envois contribuent beaucoup à réduire l'incidence et la gravité de la pauvreté⁸⁰. Les envois de fonds vont grossir directement les revenus des bénéficiaires et peuvent permettre de faciliter la consommation des ménages concernés, en particulier dans l'adversité, en cas de mauvaise récolte ou de crise dans le domaine de la santé, par exemple. Ils constituent aussi une importante source d'investissements à consacrer à l'amélioration du logement et ils peuvent contribuer à accroître les investissements des ménages dans l'éducation, la création d'entreprise et le système de santé, tous susceptibles d'entraîner d'importantes retombées sociales.

Financement destiné à relever les défis mondiaux dans les domaines de l'environnement et de la santé

76. Un financement mondial est essentiel pour relever des défis d'ordre environnemental qui se posent dans le monde entier, comme la protection de la couche d'ozone, la stabilisation du système climatique et la préservation de la diversité biologique, pour lutter contre les maladies infectieuses et les traiter, pour produire et diffuser certains types de savoirs et pour renforcer la paix et la sécurité⁸¹.

77. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est la principale source de financement multilatérale pour des investissements consacrés au patrimoine environnemental mondial. Établi en 1991, il aide les pays en développement et les pays en transition économique à financer des projets et des programmes de protection de l'environnement mondial, notamment des projets relatifs à la diversité biologique, au changement climatique, aux eaux internationales, à la dégradation des sols, à la couche d'ozone et aux polluants organiques persistants⁸². Ces projets ont eu une incidence considérable dans un certain nombre de domaines. Ainsi, on estime que grâce au portefeuille que le Fonds consacre au changement climatique, on pourra éviter l'émission de plus de 1,2 milliard de tonnes de dioxyde de carbone. Les projets portant sur l'utilisation efficace de l'énergie sont ceux qui ont le plus d'impact⁸³.

78. En 2000, le Secrétaire général, invitant la communauté internationale à financer la prévention et le traitement des principales maladies infectieuses, a créé le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Parallèlement, la Commission macroéconomie et santé de l'OMS a plaidé en faveur d'une augmentation sensible du financement consacré aux soins de santé, évoquant particulièrement la création d'un fonds mondial pour la recherche dans le domaine de la santé. Pour l'heure, la plupart des pays n'ont tenu qu'une partie de leurs engagements financiers à l'égard du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Bien que ce fonds se consacre exclusivement à l'heure actuelle à la prévention et au traitement de ces maladies, des ressources supplémentaires devraient pouvoir être dégagées en faveur de la recherche-développement dans le domaine des vaccins, cette activité étant actuellement financée en majeure partie par des organisations privées dont certaines, comme la Fondation Bill et Melinda Gates, disposent de ressources considérables. Les partenariats entre les secteurs privé et public, comme l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI) et l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida, sont eux aussi importants, même s'ils n'ont qu'un caractère provisoire et des ressources financières limitées⁸⁴.

79. Outre les pandémies bien connues, il existe plusieurs maladies dont on parle moins, mais qui n'en sont pas moins mortelles, comme l'encéphalite japonaise, la leishmaniose et le rotavirus, qui frappent essentiellement les populations du monde en développement. Si la Chine a mis au point depuis un certain temps déjà un vaccin efficace et sûr contre l'encéphalite japonaise, il a fallu que des organisations privées à but non lucratif, telles que la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill et Melinda Gates, interviennent et exercent des pressions pour que tous les obstacles d'ordre administratif en vigueur à l'OMS soient enfin levés et que ce vaccin soit approuvé, en vue d'une diffusion plus large⁸⁵.

VI. Les défis qui se posent toujours

80. Par développement durable on entend tout aussi bien l'équité au sein de la génération présente que celle entre les générations. S'agissant de la première, la pauvreté chronique dans de nombreuses régions du monde en développement – et également les poches de la pauvreté dans les pays développés et les pays en transition – demeure un défi formidable pour la communauté internationale. Les progrès remarquables que l'Asie de l'Est – plus récemment la Chine et le Viet Nam – a accomplis en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et les progrès encourageants observés dans des régions de l'Asie du Sud, renforcent la conviction selon laquelle « reléguer la pauvreté dans les oubliettes de l'histoire » ne doit pas être considéré comme un projet utopique. Mais il importe, parallèlement, de définir lucidement les obstacles à surmonter pour obtenir une réduction tout aussi spectaculaire de la pauvreté dans une bonne partie de l'Afrique subsaharienne. La pandémie du VIH/sida a eu, à elle seule, des effets considérablement néfastes que la croissance et la réduction de la pauvreté. Le paludisme et d'autres maladies tropicales débilitantes continuent de faire de très graves ravages sur la santé et de décimer des vies humaines. Les conflits et les conditions météorologiques défavorables exacerbent les crises alimentaires en Afrique et ailleurs.

81. Les pays qui ont obtenu les résultats les moins bons en ce qui concerne la réduction de la pauvreté et la croissance économique sont généralement ceux qui sont en proie à des guerres intestines ou en conflit avec des pays voisins et qui se sont gardés d'avoir des relations dans les domaines du commerce, des investissements et autres facteurs économiques avec le reste du monde. Concernant les conflits, des données récentes laissent à penser que la situation s'est considérablement améliorée au cours de la dernière décennie, le nombre de conflits dans les États et entre États ayant nettement baissé par rapport au niveau absolu enregistré durant la fin des années 80 et le début des années 90⁸⁶. Au cours de cette même période, un virage net s'est amorcé en ce qui concerne les institutions chargées de la gouvernance politique, qui sont devenues des institutions marquées par une participation de plus en plus forte de la société civile. Malheureusement, des institutions chargées de la gouvernance politique faibles et parfois corrompues continuent d'entraver la réalisation de meilleurs résultats économiques dans un nombre considérable de pays.

82. Au plan international, les progrès sont lents en ce qui concerne le Programme de développement de Doha et il reste encore beaucoup à faire, après la tenue de la Conférence de Hong Kong si l'on veut mener à bonne fin un cycle de négociations commerciales qui bénéficie considérablement aux pays pauvres. Il importe de se féliciter des nouveaux engagements pris par les donateurs en ce qui concerne l'APD, encore que plusieurs années soient nécessaires pour atteindre les objectifs. Étant donné que l'aide diminue, tous les partenaires du développement devront redoubler d'efforts pour faire en sorte que les flux de ressources accrus ont l'impact attendu sur le développement.

83. Parallèlement, à l'appui que les donateurs fournissent aux gouvernements pour la mise en place d'infrastructures, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et d'autres services de base, des interventions ciblées pour le règlement de problèmes urgents, ont de plus en plus la faveur de sources diverses, notamment les fondations privées et les partenariats publics

privés. Certaines de ces initiatives ont essentiellement porté sur des maladies tropicales longtemps négligées ainsi que sur la prévention et le traitement du VIH/sida dans les pays pauvres mais les ressources fournies pour appuyer ces initiatives restent insuffisantes.

84. Finalement, les gens ne font toujours que peu de cas de l'équité au sein de la génération actuelle et c'est encore plus vrai quand il s'agit de leur bourse. Qui plus est, il est de plus en plus évident que la réalisation de l'équité entre les générations passe par un degré d'équité plus grand au sein de la génération actuelle. En effet, le fardeau que constitue la pauvreté dans bon nombre de pays en développement fait qu'il est difficile, voire impossible, d'effectuer dans l'avenir les investissements que les riches pays du monde pourraient plus aisément faire, en supposant qu'ils soient disposés à payer – par exemple pour la protection d'écosystèmes fragiles, la conservation de la biodiversité, la gestion durable des forêts, pour ne donner que quelques exemples. Si divers paiements sont déjà effectués en pratique (comme par exemple au moyen d'un financement public dans le cadre du Fonds mondial pour l'environnement, l'aide au développement bilatérale et multilatérale, les contributions aux ONG s'occupant de l'environnement, les primes sur les prix pour les biens produits de façon durable et l'écosystème, il demeure que ces transferts sont actuellement loin d'être suffisants et ils ne permettront donc pas de léguer un bon héritage aux générations futures.

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : Résolutions adoptées par la Conférence, résolution 1, annexe II.

² Résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe.

³ Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.I et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

⁴ Pour de plus amples informations sur les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation de chacun des objectifs du Millénaire pour le développement depuis 1990, voir le *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement (2005)* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.I.16); on peut également consulter les informations relatives à l'objectif 1 à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/mi/goals_2005/goal_1.pdf>.

⁵ L'Initiative concernant la pauvreté et l'environnement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vise à augmenter les investissements et les capacités en faveur d'une intégration de l'environnement dans les processus placés sous la direction des pays, en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment les stratégies de réduction de la pauvreté inscrites dans la perspective desdits objectifs. Voir *Sustaining the Environment to Fight Poverty and Achieve the MDGs* (New York, PNUD, 2005).

⁶ <http://www.fao.org/monitoringprogress/fr/index_fr.html>.

⁷ FAO, *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2004* (Rome, 2004).

⁸ FAO, *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005* (Rome, 2005).

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

- ¹¹ L'AVCI est un indicateur mis au point par l'Organisation mondiale de la santé, qui intègre à la fois l'espérance de vie et la qualité d'une année de vie sur le plan de la santé.
- ¹² Investing in Environmental Wealth for Poverty Reduction, (New York, PNUD, 2005), également disponible à l'adresse suivante : <<http://www.undp.org/pei/peppapers.html>>.
- ¹³ Ibid.
- ¹⁴ On entend par « accès aux services d'approvisionnement en eau » la mise à disposition d'une personne au moins 20 litres par jour d'une eau provenant d'une source « améliorée » située à moins d'un kilomètre de rayon du logement du consommateur. On entend par source « améliorée » une source qui donne de l'eau « salubre » (branchement d'eau courante dans la maison, trou de forage, notamment).
- ¹⁵ Le document peut également être consulté sous forme électronique à l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/waterforlifedecade/> (cliquer sur le lien « Rapport du Secrétaire général »).
- ¹⁶ Ibid.
- ¹⁷ Voir Investing in Environmental Wealth for Poverty Reduction, éd. C.Murray et R. Lopez; The Global Burden of Disease, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1996, et K. Lvovsky, Health and Environment, Environment Strategy Papers No 1, Washington, D.C., Département Environnement de la Banque mondiale, 2001).
- ¹⁸ Pour un complément d'information, consulter *AIDS Epidemic Update*, décembre 2005 (Genève, ONUSIDA et OMS, 2005).
- ¹⁹ Ibid.
- ²⁰ « Hope: Building Capacity », rapport du PNUD.
- ²¹ <www.who.int/3by5/progressreportJune2005/en/>.
- ²² Base de données de l'OMS sur la mortalité.
- ²³ OMS/UNICEF : « The Africa Malaria Report, 2003 ».
- ²⁴ OMS/UNICEF : « The World Malaria Report, 2005 » (Genève, 2005).
- ²⁵ <<http://www.theglobalfund.org/fr/about/malaria/>>.
- ²⁶ *Recueil de données mondiales sur l'éducation 2005* (Montréal, Québec, Canada, Institut de statistique de l'UNESCO, 2005).
- ²⁷ Document 172 EX/11 à l'adresse suivante : <http://unesdoc.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?database=extd&set=4404D1CB_3_170&look=exfr&sc1=1&ref=http://portal.unesco.org/fr/ev/php-URL_ID=25652%26URL_DO=DO_TOPIC%26URL_SECTION=201.html&nl=1&11=1&scroll=1>.
- ²⁸ <www.unece.org/env/esd/HLmeetMarch12005.htm>.
- ²⁹ <www2.unescobkk.org/elib/publications/esd_situation_analysis>, et <www2.unescobkk.org/elib/publications/esd_working_paper>.
- ³⁰ Bilan du Millénaire relatif aux écosystèmes, *Ecosystems and Human Well-Being: Biodiversity Synthesis Report* (Washington D.C., Island Press, 2006).
- ³¹ Les études de changement de la couverture forestière se basent sur les statistiques nationales (1980-2000), la télédétection et, dans une moindre mesure sur les opinions des experts. Dans le cas de la dégradation des terres arides (désertification), les estimations se fondent surtout sur l'opinion des experts concernant la situation de ces 50 dernières années et sont données pour peu certaines.
- ³² FAO, *Évaluation des ressources forestières mondiales 2005* : <<http://www.fao.org/forestry/foris/webview/forestry2/index.jsp?siteId=6839&sitreeId=32246&langId=2&geoId=0>>.

- ³³ <www.partenariatmontagne.org>.
- ³⁴ <<http://www.condesan.org/cusco2004/frances.htm>>.
- ³⁵ J. B. Orozco et R. M. Keynor, *Uso de Instrumentos Económicos Para la Gestión Ambiental en Costa Rica*, Série Environnement et développement, n° 51, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, juin 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente : S.02.II.G.45); voir également S. Pagiola, A. Arcenas et G. Platais, « Can payments for environmental services help reduce poverty? An exploration of the issues and the evidence to date from Latin America », *Développement mondial*, vol. 33, n° 2 (2004), p. 237 à 253.
- ³⁶ <www.un-oceans.org>.
- ³⁷ Les directives sur la gestion des eaux usées municipales du PNUE/OMS/ONU-Habitat/Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement peuvent être consultées à l'adresse : <www.gpa.unep.org/training/documents/Guidelines_Municipal_Wastewater_Mgmt%20version3.pdf>.
- ³⁸ FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, 2004* (Rome, 2004).
- ³⁹ <www.fao.org/fi/agreem/codecond/codeconf.asp>.
- ⁴⁰ *Instruments internationaux relatifs à la pêche accompagnés d'un index* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.98.V.11), sect. III.
- ⁴¹ Nations Unies, *Recueil des traités*, vol. 1760, n° 30619.
- ⁴² *Ibid.*, vol. 2226, n° 30619.
- ⁴³ <www.unep.org/PDF/Un-list-protected-areas.pdf>.
- ⁴⁴ <<http://www.biodiv.org/programmes/areas/marine/protected.asp>>.
- ⁴⁵ <<http://www.undp.org/bcpr/disred/rdr.htm#contents>>.
- ⁴⁶ Voir A/CONF.206/6 et Corr.1, chap. I, résolution 2.
- ⁴⁷ Voir site Web de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes : troisième Conférence internationale sur les systèmes d'alerte rapide (du concept à l'action), 27-29 mars 2006, Bonn (Allemagne), deuxième annonce (<<http://www.unisdr.org/news/EWC3-second-announcement-english.pdf>>).
- ⁴⁸ <<http://www.tsunamispecialenvoy.org/country/humantoll.asp>>.
- ⁴⁹ <<http://www.tsunamispecialenvoy.org/financial/>>.
- ⁵⁰ <http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/LwR2004/ch2%20Section%202.pdf>.
- ⁵¹ <http://www.tsunamispecialenvoy.org/presscenter/key_disaster_stats.asp>.
- ⁵² *Ibid.*
- ⁵³ <http://www.unisdr.org/eng/about_isdr/basic_docs/LwR2004/ch5%20Section%204.pdf>.
- ⁵⁴ Organisation mondiale du tourisme, *Yearbook of Tourism Statistics* (Annuaire des statistiques du tourisme), 1997-2002, Madrid.
- ⁵⁵ <www.biodiv.org/programmes/socio-eco/tourism/guidelines.asp>.
- ⁵⁶ <www.pic.int>; et *Recueil des Traités* des Nations Unies, vol. 2244, n° 39973.
- ⁵⁷ *Recueil des Traités* des Nations Unies, vol. 2256, n° 40214.
- ⁵⁸ <www.pops.int/documents/meetings/cop_1/press/pr5-05POPsCOP1.pdf>.
- ⁵⁹ <<http://www.unitar.org/cwg/np/np3.html>>.
- ⁶⁰ <<http://www.ilsr.org/recycling/epr/tools.html>>.
- ⁶¹ <http://www.un.org/esa/sustdev/natlinfo/nsds/peer_review.htm>.

- 62 *World Economic Situation and Prospects, 2006*, publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.II.C.2.
- 63 Banque mondiale, *Perspectives économiques mondiales 2006* (Washington D.C. ; 2005).
- 64 Ibid.
- 65 *World Economic Situation and Prospects, 2006*, p. 86.
- 66 Ibid., p. ix.
- 67 < http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min05_f/final_text_f.htm.>
- 68 E. Lendo, « Defining environmental goods and services and their trade and sustainable development implications: a case study of Mexico », rapport établi à la demande du Centre international du commerce et du développement durable et de la Commission nord-américaine de coopération environnementale, juin 2005.
- 69 J. E. Stiglitz et A. Charlston, « The Doha Round after Hong Kong: a preliminary evaluation of progress made at the Hong Kong Ministeria », document établi pour la conférence consacrée à l'évaluation du cycle de Doha après Hong Kong, organisée par la Initiative for Policy Dialogue de Columbia University et le Brooks World Poverty Institute de Manchester University, 2 et 3 février 2006, Manchester (Royaume-Uni).
- 70 Données sur le Comité d'aide au développement et l'aide publique au développement extraites de l'annexe statistique de la publication « Coopération pour le développement, Rapport 2005 » (Paris, 2005) de l'OCDE, et de *World Economic Situation and Prospects, 2005*.
- 71 Pour de plus amples renseignements sur les évolutions récentes de l'aide publique au développement, voir « La situation économique et sociale dans le monde, 2005 », publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.C.1.
- 72 <<http://www1.worldbank.org/harmonization/Paris/FINALPARISDECLARATION.pdf>>
- 73 *World Economic Situation and Prospects, 2006*.
- 74 Banque mondiale, *Global Development Finance, 2005* (Financement du développement dans le monde) (Washington D.C., 2005).
- 75 Ministère de l'économie et des finances, Royaume-Uni : <http://www.hm-treasury.gov.uk/documents/international_issues/international_development/development_iff.cfm>.
- 76 Chiffres communiqués par le Fonds monétaire international, extrait du tableau III.2 figurant dans *World Economic Situation and Prospects, 2006*.
- 77 *Foreign Direct Investment Confidence Index, 2005* (Alexandrie, Virgenea, Global Business Policy Council/A.T. Kearny, Inc., 2005).
- 78 Voir le tableau III.3 dans *World Economic Situation and Prospects, 2006*, établi à partir de données fournies par la CNUCED.
- 79 *Perspectives économiques mondiales, 2006*.
- 80 Ibid.
- 81 Groupe de travail international sur les biens publics mondiaux, « International cooperation in the national interest: a cross-cutting approach to enhancing the provision of global public goods with specific focus on global commons », 28 octobre 2004, disponible à l'adresse suivante : <<http://www.oecd.org/dataoecd/18/26/34355005.pdf>>.
- 82 <<http://www.gefweb.org/>>.
- 83 Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, « Trends in sustainable development », à paraître.
- 84 D. Archibugi et K. Bizarri, « Committing to vaccine R&D: a global science policy priority », dans *Research Policy* (vol. 33 (2004), p. 1657 à 1671).

⁸⁵ Sebastian Mallaby, « Curing medicine's orphans: when rich countries ignore far-away diseases », dans le *Washington Post*, 19 décembre 2005.

⁸⁶ Voir le *Rapport sur la sécurité humaine 2005* : <<http://www.humansecurityreport.info/>>.
